



PROJET EOLIEN DES PUYATS 2

COMMUNE DE CHAMPFLEURY (10)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique



Ce carnet de photomontages s'inscrit en fin du rapport d'expertise paysagère, au chapitre 5.

Informations sur les prises de vue et l'utilisation des photomontages

Les photomontages présentés dans le carnet ont été réalisés par la société AUDDICE, ainsi que la mise en page des planches de présentation et les commentaires d'analyse associés. L'analyse des photomontages a permis de montrer les éventuels impacts du projet, concernant les aspects paysagers et patrimoniaux de l'aire d'étude.

Le photomontage est l'insertion des éoliennes dans une photographie prise en direction de la zone d'implantation. En intégrant les caractéristiques des éoliennes du projet (géométrie et implantation), une image réaliste est obtenue, qui se rapproche le plus possible d'une photographie du projet une fois construit. Le paysagiste peut ainsi évaluer, en un lieu précis, dans les conditions particulières de la prise de vue, l'impact visuel du projet.

Sur un support papier, la représentation visuelle du projet envisagé n'est possible que par l'intermédiaire du photomontage. Il constitue un excellent support de concertation et d'évaluation et a l'avantage de pouvoir être diffusé facilement. Il est à considérer comme un outil d'évaluation qui permet d'avoir une impression «réaliste» des effets du projet. Il a une grande importance et, comme tout média visuel, fait aussi appel au «ressenti» qui échappe plus ou moins à l'analyse cartésienne.

Une seule photographie ne suffit pas à la présentation d'un photomontage alors qu'il est souhaitable de montrer l'environnement du projet. Ainsi, les photomontages présentés ont un format «panoramique», issu de l'assemblage de plusieurs photographies (3 maximum). Les photomontages ont fait l'objet d'une optimisation pour correspondre à la «perception réelle». Ces vues correspondent au rendu fidèle de ce que le parc éolien serait en réalité. Pour ces présentations optimisées (double page A3), l'observateur est invité à regarder chaque photomontage du document au format A3 en le tenant à une distance d'environ 45 cm de ses yeux. En superposant le photomontage avec le paysage réel, il est alors possible d'apprécier la dimension des éoliennes insérées dans les simulations.

Remarque sur les photomontages

Après concertation avec les services instructeurs de l'Etat, il a été convenu de reprendre les prises de vue utilisées initialement pour le projet des Puyats 1, permettant ainsi une réactivité d'intervention sur le dossier, ainsi qu'une cohérence de comparaison entre les deux projets.

Nomenclature de lecture des photomontages

données techniques position par rapport au projet (numéroté) encart de localisation plus précis

numérotation et lieu de prise de vue

commentaire / analyse

ETAT INITIAL
photographie de terrain sur laquelle les éoliennes construites et accordées apparaissent.

ETAT SIMULE
photographie de l'état initial avec ajout des projets en instruction et des éoliennes du projet (numérotées).

1 - Depuis la frange sud du village de Champfleury

Le village de Champfleury est en contact direct avec la zone d'implantation du projet. Part village rural inséré au croisement de voies de circulation, sur la plaine agricole, il s'adonne à l'ouest sur la forêt de la Fertre et à l'est complètement sur les étendues agricoles depuis ses autres franges. En périphérie nord, est et sud, les habitants perçoivent les parcs éoliens occasionnellement en exploitation autour du village. Quelques éoliennes se perçoivent également depuis le cœur du village, à la faveur de trouées dans le tissu urbain.

L'angle du projet favorise l'ajout d'éoliennes à proximité d'un feu de voirie déjà impacté par l'éolien, et pour lequel un restant du parc des Puyats 1 avait été prévu.

Les contraintes liées à l'abandon et à la vallée de l'Aube laissent peu de choix d'implantation sur la zone. Le projet s'inscrit donc dans l'angle nord du secteur, dans l'angle de vue depuis une habitation ouverte sur la plaine (des dimensions ont été effectuées sur la propriété dans le cadre de la comparaison du projet des Puyats 1). Le projet montre une approche de la frange villageoise, mais selon un angle restreint et contenu dans l'angle de perception du projet des Puyats 1. La régularité de l'implantation permet de créer un ensemble d'un seul tenant, inséré de ce fait, les impacts paysagers.

L'impact est modéré, par une implantation limitée et en cohérence avec le projet des Puyats 1.

ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)

partie en exploitation de Puyats 1 et Puyats 2

partie en exploitation des Rosières

PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)

partie à construire des Puyats 1

CARNET DE PHOTOMONTAGES

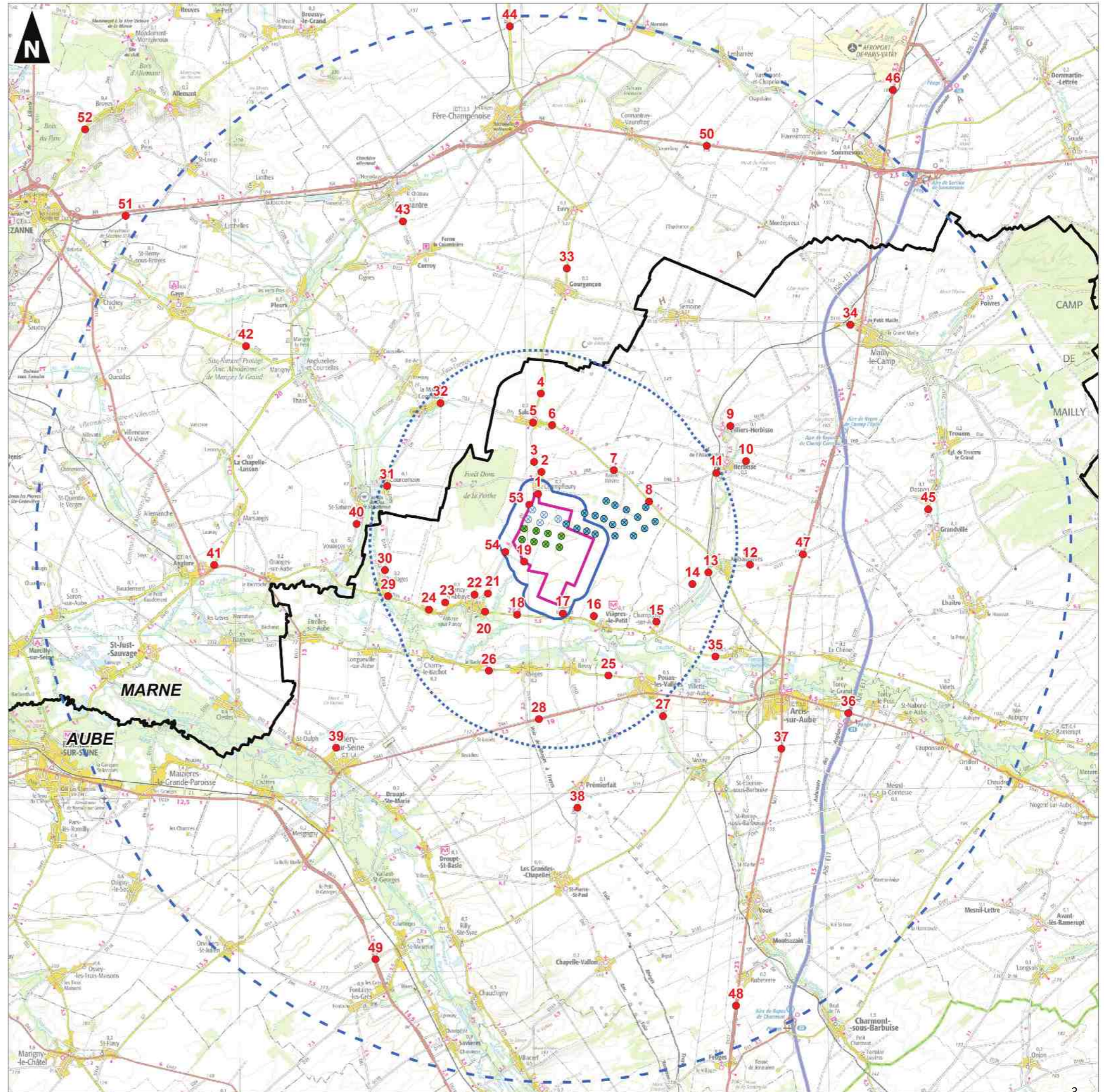
Remarque :

Une vue colorisée des éoliennes est proposée en page suivante, afin de situer précisément le projet parmi le contexte éolien lisible.



Localisation des photomontages
à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

- Parcs en exploitation de Planfleury, Viâpres 1 et Viâpres 2
- Permis accordé des Puyats 1
- Projet des Puyats 2
- Point de vue
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (600 m)
- Aire d'étude rapprochée (6 km)
- Aire d'étude éloignée (20 km)
- Limite départementale



Les tableaux suivants présentent les différents points de vue du carnet de photomontages :

N°	LOCALISATION	INTERET(S)					AIRE D'ETUDE CONCERNEE	DISTANCE AU PROJET
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL		
1	Frange sud du village de Champfleury			X			Rapprochée	695m (E3)
2	Frange nord du village de Champfleury			X			Rapprochée	1612m (E3)
3	Silhouette de Champfleury depuis le réservoir d'eau	X (plaine)		X		X	Rapprochée	1993m (E3)
4	Silhouette de Salon depuis la RD7 au nord		X (MH)		X	X	Rapprochée	4863m (E3)
5	Entrée de l'église protégée de Salon		X (MH)				Rapprochée	3644m (E3)
6	Sortie est du village de Salon sur la RD71	X (plaine)		X			Rapprochée	3621m (E3)
7	Croisement au droit du hameau de Bonne Voisine	X (plaine)		X			Rapprochée	3092m (E5)
8	RD71 entre Bonne Voisine et Allibaudières	X (plaine)			X	X	Rapprochée	3879m (E5)
9	Silhouette de Villiers-Herbisse depuis la RD198	X (vallée)	X (MH)			X	Eloignée	8198m (E5)
10	Silhouette de Herbisse depuis la RD98 à l'est	X (vallée)	X (MH)			X	Eloignée	8244m (E5)
11	Frange ouest ouverte de Herbisse			X			Eloignée	6910m (E5)
12	Silhouette d'Allibaudières depuis la RD137 à l'est	X (vallée)	X (MH)			X	Eloignée	8275m (E5)
13	Frange ouest ouverte d'Allibaudières			X			Eloignée	6688m (E5)
14	Abords de la ferme isolée de l'Etang des Bouillons			X		X	Eloignée	6265m (E5)
15	Frange nord du village de Champigny-sur-Aube	X (vallée)		X			Rapprochée	5968m (E5)
16	Frange nord du village de Viâpres-le-Petit			X			Rapprochée	4344m (E5)
17	Frange nord du village de Viâpres-le-Grand	X (vallée)		X			Rapprochée	3929m (E2)
18	Abords de la ferme isolée de Saint-Victor	X (vallée)		X	X	X	Rapprochée	3984m (E2)
19	Abords de la ferme isolée de la Caroline			X		X	Rapprochée	1786m (E2)
20	Sortie est du bourg de Plancy-l'Abbaye			X			Rapprochée	4291m (E1)
21	Sortie nord du bourg de Plancy-l'Abbaye	X (plaine)		X			Rapprochée	3550m (E1)
22	Lotissement nord de Plancy-l'Abbaye			X			Rapprochée	3895m (E1)
23	Lotissement ouest de Plancy-l'Abbaye			X			Rapprochée	4938m (E1)
24	Frange nord d'Abbaye-sous-Plancy			X			Rapprochée	5640m (E1)
25	RD8 entre Bessy et Pouan-les-Vallées	X (vallée)			X		Eloignée	6903m (E5)
26	RD8 entre le Bachot et Rhèges	X (vallée)			X		Eloignée	6579m (E1)
27	Silhouette de Pouan-les-Vallées depuis la RD8 au sud		X (MH)				Eloignée	9364m (E5)
28	RD441 au droit de la route d'accès à Rhèges	X (vallée)			X	X	Eloignée	8243m (E2)
29	Sortie est du village de Boulages sur la RD56	X (vallée)		X			Eloignée	6712m (E1)
30	Sortie nord du village de Boulages sur la RD134	X (plaine)		X			Eloignée	6385m (E1)

N°	LOCALISATION	INTERET(S)					AIRE D'ETUDE CONCERNEE	DISTANCE AU PROJET
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL		
31	Frangé est du village de Courcemain			X			Eloignée	6083m (E1)
32	Sortie est du village de Faux sur la RD53			X			Eloignée	5886m (E3)
33	Silhouette de Gourgançon depuis la RD53 au nord		X (MH)			X	Eloignée	10193m (E3)
34	Frangé est du bourg de Mailly-le-Camp			X			Eloignée	14701m (E5)
35	Sortie ouest du village d'Ormes sur la RD56			X			Eloignée	8765m (E5)
36	Silhouette d'Arcis-sur-Aube depuis le pont de l'A26		X (MH et S)				Eloignée	14644m (E5)
37	Silhouette d'Arcis-sur-Aube depuis la RD677 au sud		X (MH et S)		X		Eloignée	13431m (E5)
38	Silhouette de Premierfait depuis la RD65 au sud	X (plaine)	X (MH)				Eloignée	12061m (E2)
39	Frangé nord de Méry-sur-Seine	X (vallée)		X			Eloignée	12526m (E1)
40	RD9 entre Saint-Saturnin et Vouarces	X (vallée)					Eloignée	7204m (E1)
41	Sortie est d'Anglure sur la RD5			X			Eloignée	13315m (E1)
42	Abords de l'aérodrome de Marigny	X (plaine)				X	Eloignée	13820m (E3)
43	RD305 entre Connantre et Corroy	X (plaine)				X	Eloignée	13235m (E3)
44	Silhouette de Fère-Champenoise depuis la RD9			X		X	Eloignée	20258m (E3)
45	RD9 entre Dosnon et Grandville	X (vallée)					Eloignée	15532m (E5)
46	Abords de l'aéroport de Vatry sur la RD977				X		Eloignée	22792m (E5)
47	Croisement de la RD137 avec la RD977				X		Eloignée	10381m (E5)
48	RD977 au sud du village d'Aubeterre	X (plaine)			X		Eloignée	21719m (E5)
49	RD619 à l'ouest du village de Saint-Mesmin	X (vallée)			X	X	Eloignée	19530m (E1)
50	RN4 entre Connantray et Sommesous	X				X	Eloignée	16810m (E5)
51	RN4 en sortie est de Sézanne	X			X	X	Eloignée	21023m (E3)
52	RD39 entre Sézanne et Broys	X (cuesta)				X	Eloignée	24603m (E3)
53	Depuis la RD7 en sortie sud de Champfleury	X			X	X	Immédiate	208m (E3)
54	Depuis la RD7 au droit de la ferme de la Caroline	X			X	X	Rapprochée	1614m (E1)

1 - Depuis la frange sud du village de Champfleury

Le village de Champfleury est en contact direct avec la zone d'implantation du projet. Petit village rural implanté au croisement de voies de circulation, sur la plaine agricole, il s'adosse à l'ouest sur la forêt de la Perthe et s'ouvre complètement sur les étendues agricoles depuis ses autres franges. En périphérie nord, est et sud, les habitants perçoivent les parcs éoliens actuellement en exploitation autour du village. Quelques éoliennes se perçoivent également depuis le cœur du village, à la faveur de trouées dans le tissu urbain.

L'enjeu du projet tient en l'ajout d'éoliennes à proximité d'un lieu de vie déjà impacté par l'éolien, et pour lequel un retrait du parc des Puyats 1 avait été défini. Les contraintes liées à l'aérodrome et à la vallée de l'Aube laissent peu de choix d'implantation sur la zone. Le projet s'inscrit donc dans l'espace nord du secteur, dans l'angle de vue depuis une habitation ouverte sur la plaine (des plantations ont été effectuées sur la propriété dans le cadre de la compensation du projet des Puyats 1, qui permettront également de faire écran pour le projet des Puyats 2).

Le projet montre une approche de la frange villageoise, mais selon un angle restreint et contenu dans l'angle de perception du projet des Puyats 1. La régularité de l'implantation permet de créer un ensemble d'un seul tenant, limitant de ce fait les impacts supplémentaires.

L'impact est modéré, par une implantation limitée et en cohérence avec le projet des Puyats 1.

X (Lambert 93) : 774177
Y (Lambert 93) : 6835230
Cap (°) : 172,65
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 695m (E3)
Éolienne la plus éloignée : 1329m (E5)
Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)





E4

E2

E3

E1



2 - Depuis la frange nord du village de Champfleury

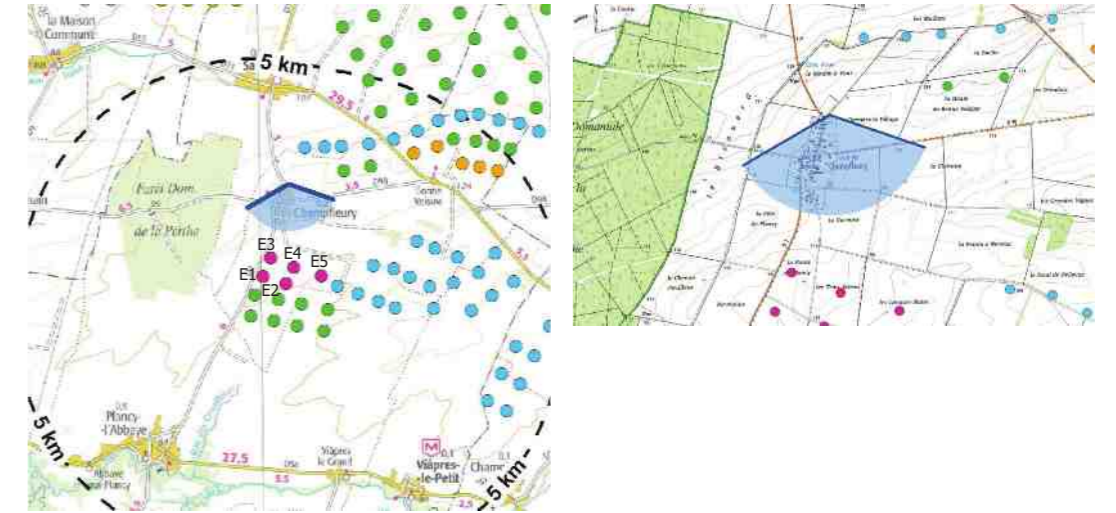
Le tissu urbain de Champfleury présente des trouées, à la faveur de jardins ou placettes ouvertes, laissant percevoir quelques éoliennes. La perception des éoliennes en exploitation et accordées marquent un angle étendu dans le champ de visibilité, avec toutefois un retrait limitant les impacts.

Le projet vient s'inscrire en avant du contexte éolien perceptible, appuyant la présence éolienne dans le champ visuel depuis le village. Les éoliennes E3 et E4 sont celles qui se démarquent le plus, avec des rapports d'échelle importants, par rapport au contexte urbain dessinant le panorama.

Toutefois, l'implantation est restreinte, selon un angle visuel limité. Les éoliennes projetées s'inscrivent également dans l'angle de perception du projet des Puyats 1, selon une implantation similaire. Il en résulte la perception d'un ensemble commun, contenu dans un angle défini sur l'horizon.

L'impact est modéré, par une implantation limitée et en cohérence avec le projet des Puyats 1.

X (Lambert 93) : 774315
Y (Lambert 93) : 6836145
Cap (°) : 174,4
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 1612m (E3)
Éolienne la plus éloignée : 2105m (E2)
Angle de vue (°) 131



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)

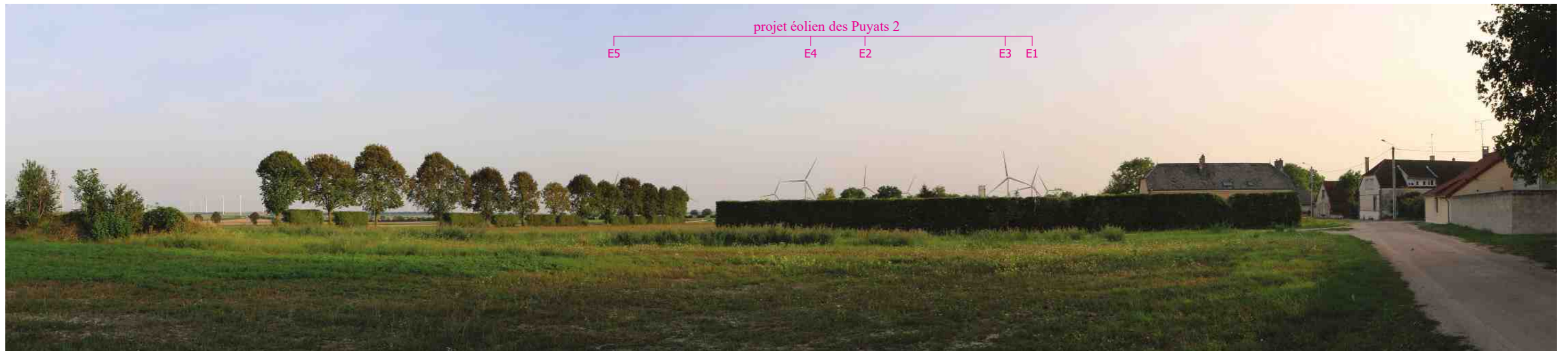
parcs en exploitation de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury

permis accordé des Puyats 1



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)

projet éolien des Puyats 2
E5 E4 E2 E3 E1



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)





E4

E2

E3

E1



3 - Silhouette de Champfleury depuis le réservoir d'eau

Le village de Champfleury s'inscrivant au cœur de la plaine agricole, sa silhouette dessine un îlot urbanisé et végétalisé sur les étendues cultivées. Les accès au village sont marqués d'alignements d'arbres, dessinant des traits d'union entre la plaine et le tissu urbain. Depuis le réservoir d'eau en bordure de la RD7, au nord du village, l'observateur se retrouve en situation de surplomb, le paysage s'ouvrant amplement sur la silhouette urbaine dans son contexte paysager.

Actuellement, les parcs éoliens s'inscrivent sur la gauche de l'axe routier et de la perspective sur Champfleury. A terme, le projet des Puyats 1 viendra accentuer la présence éolienne sur la droite.

Le projet envisagé vient s'inscrire à l'avant de ce projet, appuyant la présence éolienne au-dessus de la silhouette urbaine. L'échelle des éoliennes apparaît important, par rapport à la composition paysagère perceptible. Bien que le projet présente une implantation restreinte, en appui sur le projet des Puyats 1, la prégnance des éoliennes reste importante.

L'impact est fort, en regard de l'interaction des éoliennes avec la silhouette villageoise et l'augmentation de la présence éolienne sur l'horizon.

X (Lambert 93) : 774013
 Y (Lambert 93) : 6836570
 Cap (°) : 172,6
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 1993m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 2576m (E5)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)





E4

E2

E3

E1



4 - Silhouette de Salon depuis son accès nord par la RD7

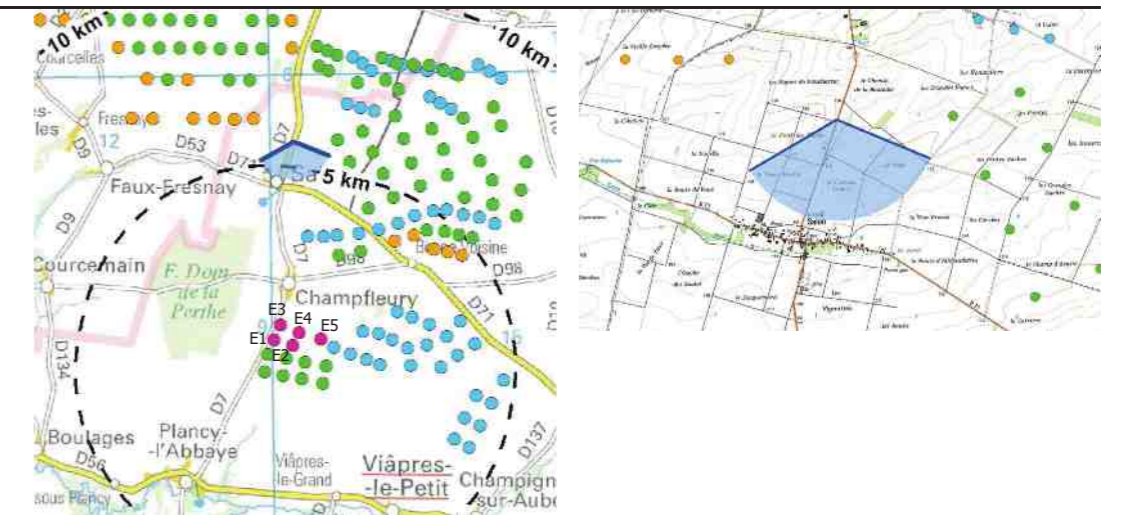
Le village de Salon s'inscrit dans une légère dépression liée au passage du ruisseau du même nom. Depuis l'accès au village par le nord, cette situation est parfaitement lisible, le tissu urbain se diluant dans le cordon arboré du vallon, l'ensemble se trouvant encadré par des bombements cultivés. Son église (classée au titre des Monuments Historiques) se distingue difficilement dans le contexte urbain.

Les éoliennes dominantes sont celles du parc en exploitation de Champfleury, doublées à terme de celles du Village de Richebourg (extrême gauche). Le permis des Puyats 1 vient augmenter l'angle de perception des éoliennes au-dessus de la silhouette villageoise, mais dans l'horizon éloigné et sans prégnance particulière.

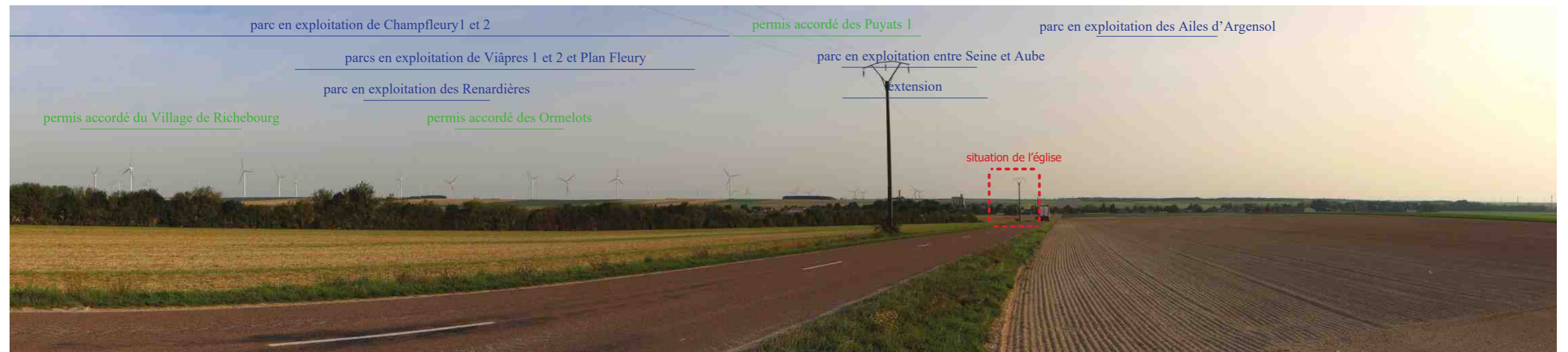
Le projet envisagé appuie la présence des éoliennes des Puyats 1, en venant s'inscrire à l'avant de ce parc, marquant une approche visuelle. Le projet reste toutefois situé dans l'arrière-plan paysager, par la présence d'un boisement intermédiaire et du dénivelé de la vallée, tronquant la base des éoliennes. Son implantation restreinte, dans l'angle d'occupation du projet des Puyats 1, limite son impact sur la lisibilité paysagère.

L'impact est faible, par une implantation limitée et en cohérence avec le projet des Puyats 1.

X (Lambert 93) : 774293
 Y (Lambert 93) : 6839428
 Cap (°) : 176,1
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 4863m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 5387m (E2)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E5

E4

E2

E3

E1



5 - Abords de l'église protégée de Salon

L'église de Salon est classée au titre des Monuments Historiques, depuis le 21 décembre 1984. Elle est bâtie au cœur du village, à un croisement routier la plaçant comme point central et d'attrait. Le tissu urbain entoure l'édifice, évitant toute digression du regard sur le paysage extérieur.

Dans l'axe des rues, toutefois, une ou deux éoliennes du parc de Champfleury peuvent se percevoir, sans impact réel sur la lisibilité de l'église et sa situation dans le village.

Le projet en lui-même n'est pas visible, la distance d'implantation, la situation de l'église dans le vallon et en cœur urbain empêchant toute perception des éoliennes envisagées.

L'impact est nul, en regard de l'absence de perception du projet éolien.

X (Lambert 93) : 773965
Y (Lambert 93) : 6838222
Cap (°) : 168,7
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 3644m (E3)
Éolienne la plus éloignée : 4191m (E2)
Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)







6 - Sortie est du village de Salon, sur la RD71

Le village de Salon s'inscrit en extrémité de son vallon d'implantation. Ainsi, en sortie est, on retrouve le paysage ample et dégagé de la plaine agricole, dominé par les éoliennes proches du parc de Champfleury. A terme, les éoliennes des Puyats 1, des Ormelots, de Bonne Voisine et du Village de Richebourg (en-dehors du cadre visuel présenté) viendront compléter ce premier parc, marquant une densité assez élevée autour de ce village. Le projet envisagé est perceptible, mais dans sa partie supérieure. Le projet est en effet tronqué par le bombement des terres (dynamisé par le vallon de Salon) et la distance d'implantation.

L'impact est faible, le projet étant relégué dans l'arrière-plan paysager, sans dominance particulière.

X (Lambert 93) : 774763
 Y (Lambert 93) : 6838104
 Cap (°) : 183,1
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 3621m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 4094m (E2)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E5

E4

E2

E3

E1



7 - Croisement routier aux abords du hameau de Bonne Voisine

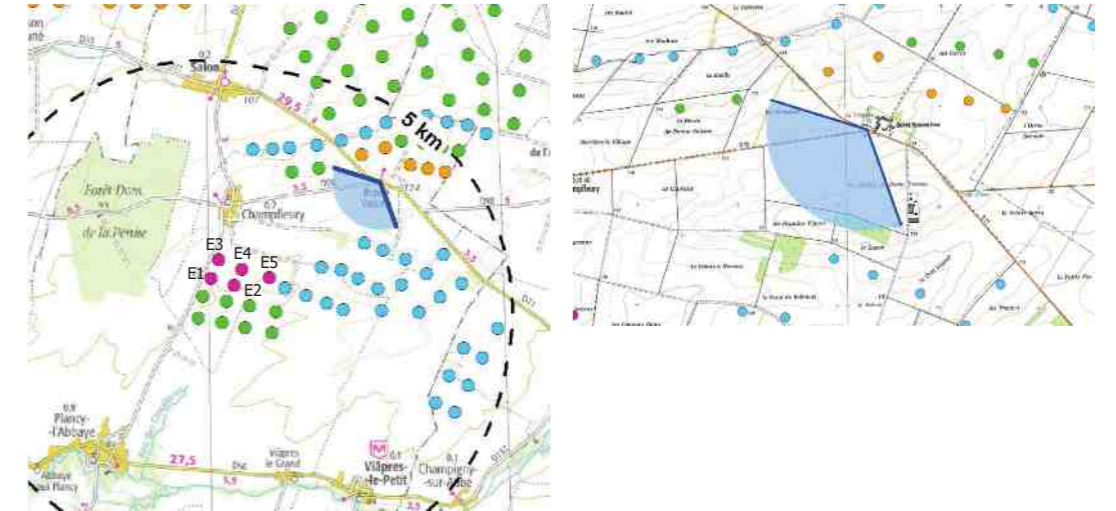
Bonne Voisine forme un hameau isolé du village de Champfleury. Il s'agissait à l'époque d'un ancien écart comprenant une abbaye et sa ferme. Aujourd'hui, ce hameau se constitue d'un bâti groupé et ouvert sur la plaine agricole, au croisement d'axes routiers.

L'encercllement progressif est manifeste pour ce lieu de vie. A terme, en prenant en compte les permis accordés, il reste peu d'angles de respiration autour du tissu urbain. C'est d'ailleurs l'un des enjeux de ce lieu de vie très ouvert sur la plaine environnante.

Le projet envisagé prend place dans le prolongement et en surimpression de parcs existants et accordés, limitant de ce fait l'étalement des éoliennes sur l'horizon. Il respecte une homogénéité d'implantation (sens et gabarit) avec les parcs proches, créant ainsi un ensemble cohérent. Il y a une augmentation de la présence éolienne sur l'horizon, mais sans obstruer l'espace de respiration avec le parc de Champfleury (sur la droite).

L'impact est faible, en regard de la présence effective d'éoliennes sur lesquelles vient s'inscrire le projet envisagé.

X (Lambert 93) : 777350
 Y (Lambert 93) : 6836220
 Cap (°) : 223,8
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 3092m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 4118m (E1)
 Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E5

E2

E4

E1

E3



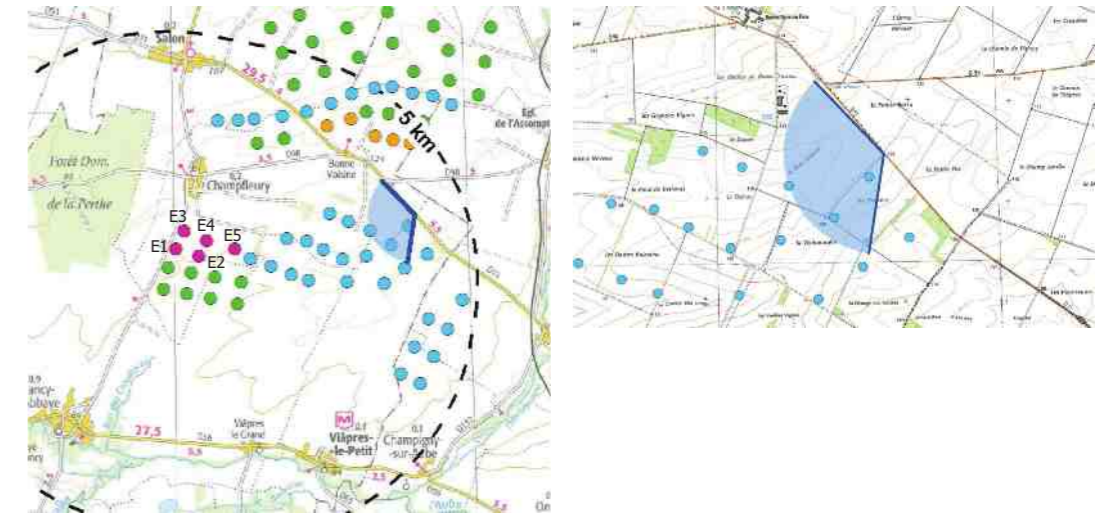
8 - Sur la RD71 entre Bonne Voisine et Allibaudières

Le paysage entourant la zone d'implantation est largement marqué par la plaine agricole. Le regard porte loin sur l'horizon, comme ici sur la RD71, entre le hameau de Bonne Voisine et le village d'Allibaudières. Cet axe routier est un axe de découverte de la plaine agricole, ouvrant d'amples perspectives sur le paysage et sur le contexte éolien. Un angle important du paysage est occupé par les parcs de Plan Fleury et Viâpres 1 et 2. Le parc de Champfleury et les permis accordés des Ormelots, de Bonne Voisine et du Village de Richebourg ferment quant à eux l'horizon éloigné sur la droite. Un espace de respiration est conservé entre ces deux ensembles éoliens. Le permis accordé des Puyats 1 densifie l'angle central de perception.

Le projet s'inscrit en arrière-plan des parcs de ce contexte éolien, dans un angle de perception de forte densité éolienne. Il ajoute à la densité éolienne perceptible, mais dans des proportions raisonnables. Son emprise spatiale est réduite et n'occupe qu'un angle restreint, sans étalement important sur l'horizon.

L'impact est faible, en regard de la dilution du projet parmi le contexte éolien perceptible.

X (Lambert 93) : 778825
 Y (Lambert 93) : 6834910
 Cap (°) : 252,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 3879m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 5107m (E1)
 Angle de vue (°) 127,7



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E2E5

E1

E4

E3



9 - Silhouette de Villiers-Herbisse depuis la RD198

L'église de Villiers-Herbisse est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 15 avril 1958. Elle est édifée en coeur urbain, au croisement des axes routiers, et située dans la vallée de l'Herbissonne. Depuis l'accès au village par l'est (RD198), le clocher se détache dans les perspectives, en interaction proche avec les éoliennes du parc de Champfleury et à terme celles des Ormelots, Bonne Voisine et Village de Richebourg. Les éoliennes en exploitation des parcs des Renardières, Plan Fleury et Viâpres 1 et 2 sont également perceptibles, mais dans de moindres proportions et sans prédominance dans le champ visuel et la perspective sur le clocher. Le projet éolien s'inscrit dans le champ visuel, mais à peine visible. Il se perçoit difficilement, sans aucune prégnance visuelle, sa perception contrée par la distance, la végétation de la vallée et son implantation restreinte. Le contexte éolien plus proche concourt également à diluer le projet. Le clocher reste l'élément dominant de la perspective. **L'impact est nul, en regard de sa perception difficile et son absence d'impact sur l'église protégée.**

X (Lambert 93) : 782231
 Y (Lambert 93) : 6838081
 Cap (°) : 239,3
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 8198m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 9315m (E1)
 Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





10 - Silhouette de Herbisse depuis la RD98 à l'est

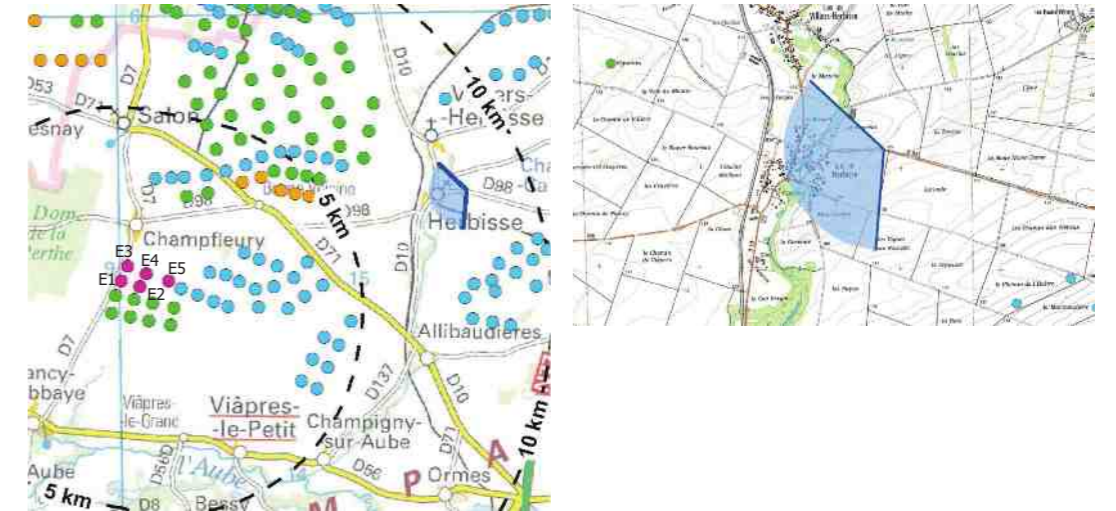
L'église de Herbisse est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 13 novembre 1989. A l'instar de l'édifice précédent, elle est implantée en coeur de village et dans la vallée de l'Herbissonne. Depuis l'accès au village par l'est (RD98), le clocher est invisible dans le cordon arboré de la vallée.

Les éoliennes de Champfleury, Plan Fleury et Viâpres s'inscrivent dans le champ visuel, avec conservation d'un espace de respiration suffisant pour éviter tout effet de front d'éoliennes au-dessus de la silhouette villageoise. Les éoliennes directement en covisibilité avec le village restent celles de la ligne de Champfleury et du Village de Richebourg, par leur proximité.

Les éoliennes projetées sont perceptibles, l'observateur se trouvant à une altitude plus élevée que la simulation précédente. En s'approchant du village, cette perception ira en s'effaçant face à la végétation de la vallée et le jeu de la topographie. Le projet s'inscrit à l'arrière des parcs de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury, et dans le prolongement du projet des Puyats 1. Il n'ajoute qu'une faible densité éolienne, dans des proportions raisonnables. Son emprise spatiale est réduite et n'occupe qu'un angle restreint sur l'horizon, avec une dilution de sa perception dans le contexte éolien ambiant.

L'impact est faible, en regard de la dilution du projet parmi le contexte éolien perceptible.

X (Lambert 93) : 782899
 Y (Lambert 93) : 6836597
 Cap (°) : 248,85
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 8244m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 9443m (E1)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E5 E2 E4 E1 E3



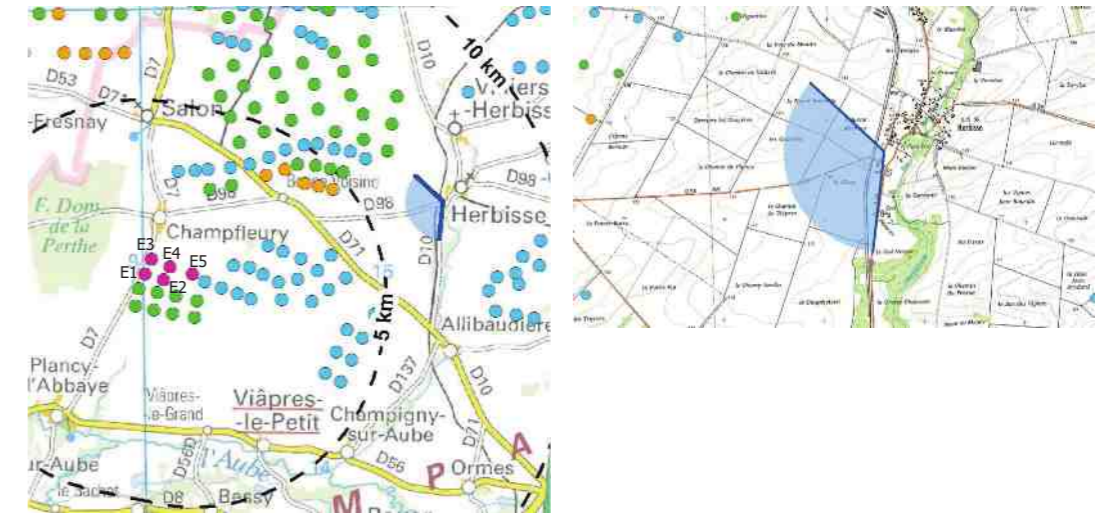
11 - Frange ouest ouverte de Herbisse

Les villages de la vallée de l'Herbissonne sont situés sur sa rive gauche, au contact avec la plaine agricole. Des perceptions sont possibles depuis les franges villageoises, la faible amplitude du versant de la vallée ouvrant les lieux de vie vers la plaine agricole, comme depuis la frange du village d'Herbisse.

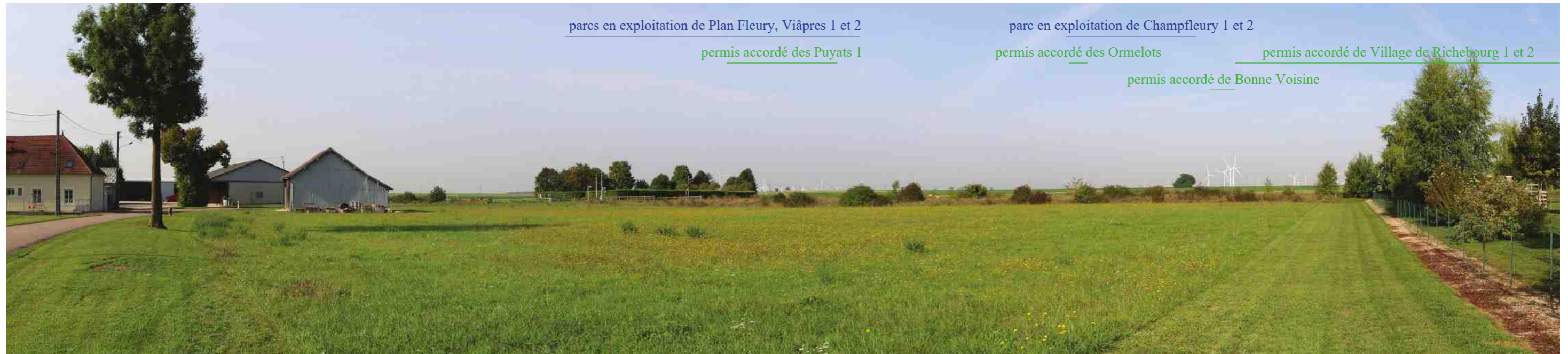
L'horizon est occupé par deux ensembles éoliens, séparés par un espace de respiration évitant la création d'un front continu d'éoliennes. Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière des parcs de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury, dans le prolongement du projet des Puyats 1 et dilué parmi les éoliennes perceptibles. Sa perception est tronquée par la ligne d'horizon, le redressement de la vallée limitant la portée lointaine du regard. Il y a une légère densification de la présence éolienne, mais dans un angle restreint et sans prégnance visuelle sur l'horizon.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet parmi le contexte éolien perceptible et dans un horizon éloigné.

X (Lambert 93) : 781651
 Y (Lambert 93) : 6836111
 Cap (°) : 249,6
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 6910m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 8113m (E1)
 Angle de vue (°) 126,5



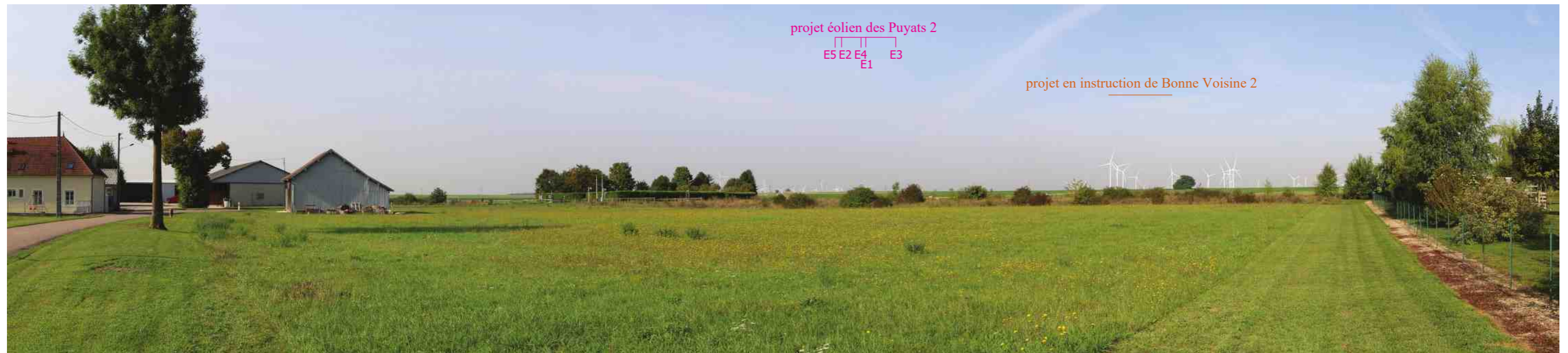
ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



parcs en exploitation de Plan Fleury, Viâpres 1 et 2
permis accordé des Puyats 1

parc en exploitation de Champfleury 1 et 2
permis accordé des Ormelots permis accordé de Village de Richebourg 1 et 2
permis accordé de Bonne Voisine

PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



projet éolien des Puyats 2
 E5 E2 E4 E3
 E1

projet en instruction de Bonne Voisine 2

PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)







12 - Silhouette d'Allibaudières depuis la RD137 à l'est

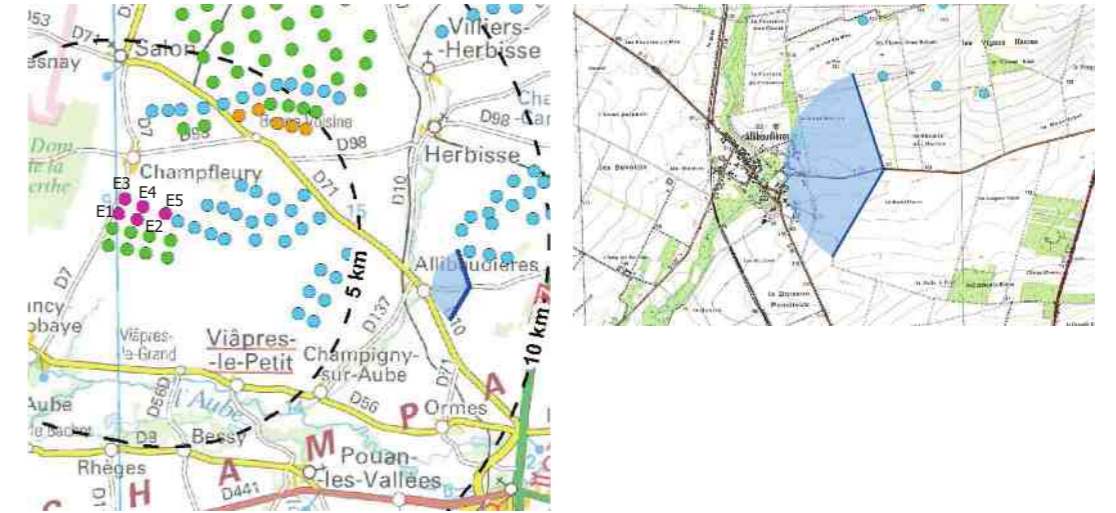
Allibaudières est le troisième village situé au coeur même de la vallée de l'Herbissonne. Son église est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 12 mars 1960. Toutefois, sa perception reste difficile parmi la densité végétale de la silhouette villageoise.

Le village entre ici directement en interaction visuelle avec le parc des Renardières. En arrière-plan se distinguent les éoliennes de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury.

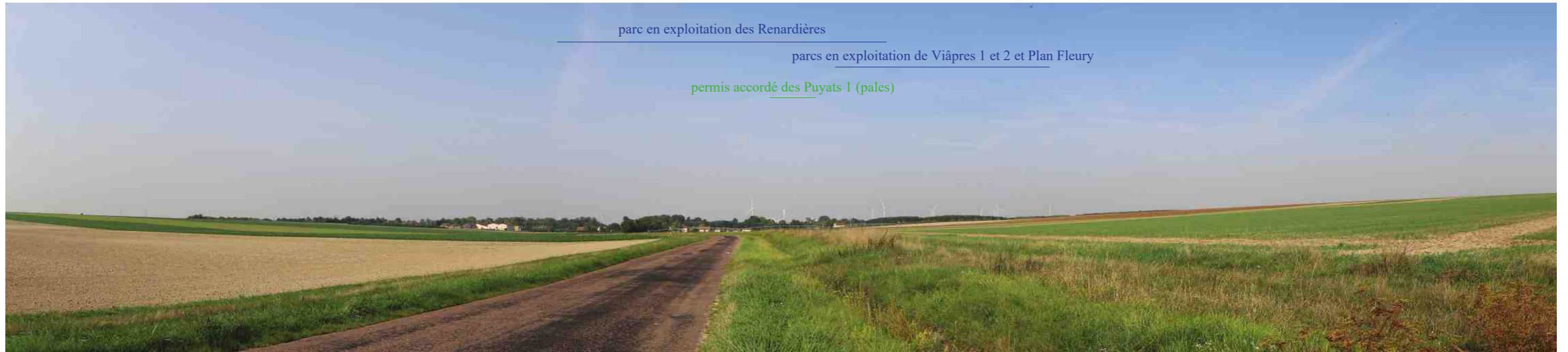
Le projet est quasiment imperceptible (quelques extrémités de pales pour un oeil averti), sa perception étant largement filtrée par la masse arborée de la vallée et du village. L'accès au village par l'est présente en effet une faible altitude ne permettant pas de vue surélevée sur la plaine agricole accueillant le projet. Ce dernier n'ajoute aucun impact sur la lisibilité de la silhouette villageoise.

L'impact est nul, par l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 783059
Y (Lambert 93) : 6832269
Cap (°) : 276,3
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 8275m (E5)
Éolienne la plus éloignée : 9486m (E1)
Angle de vue (°) 131



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)







13 - Frange ouest ouverte d'Allibaudières

La périphérie urbaine ouest du village d'Allibaudières s'ouvre sur la plaine agricole. La vue est toutefois dynamisée par des bosquets proches, liés à la présence de hangars et fermes isolées, marqués d'une petite ceinture arborée se détachant dans le champ visuel ample et dénudé.

Allibaudières est directement concerné par des interactions avec le parc des Renardières. En arrière-plan se distinguent les éoliennes de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury. Quelques pales du projet des Puyats 1 peuvent se percevoir, mais pour un oeil averti.

Malgré un relief peu prononcé de la vallée de l'Herbissonne, le projet envisagé est filtré à l'arrière de la ligne d'horizon, sans perception notable.

L'impact est nul, compte-tenue de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 781308
 Y (Lambert 93) : 6831940
 Cap (°) : 277,15
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 6688m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 7867m (E1)
 Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





14 - Abords de la ferme isolée de l'Etang des Bouillons

La ferme de l'Etang des Bouillons est située entre Allibaudières et Champigny-sur-Aube. Depuis la route reliant les villages, elle est marquée par une ceinture arborée dense la masquant aux regards. Ce domaine agricole s'adosse en effet contre des boisements, mais s'ouvre pleinement sur la plaine agricole vers l'ouest.

Ce lieu de vie isolé est directement concerné par la perception des éoliennes du parc des Renardières. En arrière-plan s'inscrivent également celles des parcs de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury. Quelques pales du projet des Puyats 1 peuvent se percevoir, mais pour un oeil averti.

Le projet envisagé vient prendre place en arrière-plan des parcs en exploitation et dans le prolongement direct du projet des Puyats 1. Les éoliennes sont à peine visible au-dessus de l'horizon, le projet envisagé étant filtré à l'arrière de la ligne d'horizon.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception notable du projet.

X (Lambert 93) : 780644
Y (Lambert 93) : 6831451
Cap (°) : 284,8
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 6265m (E5)
Éolienne la plus éloignée : 7400m (E3)
Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





15 - Frange nord de Champigny-sur-Aube

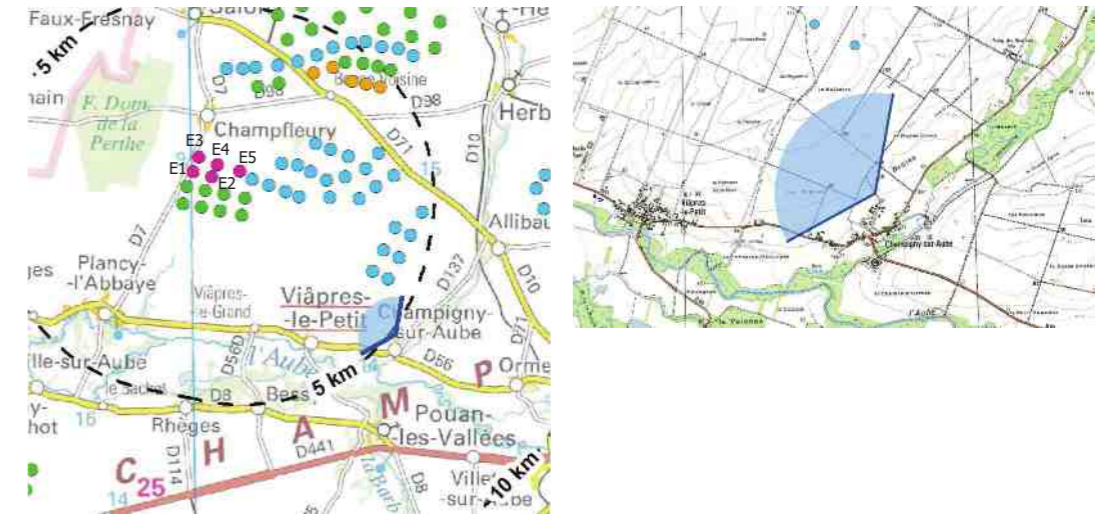
Entre les villages de Boulages et Champigny-sur-Aube, la faible amplitude du versant de la vallée de l'Aube ouvre les lieux de vie vers la plaine agricole. Le village de Champigny-sur-Aube est implanté à la jonction entre les vallées de l'Aube et de l'Herbissonne. Il s'adosse au cordon arboré de la vallée et s'ouvre pleinement, depuis sa frange ouest, sur la plaine agricole accueillant la zone d'implantation.

Les parcs des Renardières, de Viâpres 1 et 2 et de Plan Fleury forment un ensemble occupant un angle condensé sur l'horizon. Il y a une forte présence éolienne due à la proximité du parc des Renardières, mais l'horizon reste inoccupé sur une grande partie de son amplitude visuelle, laissant l'espace au regard pour s'évader et respirer. Le projet des Puyats 1 vient augmenter l'angle de perception des éoliennes sur l'horizon, avec toutefois une perception tronquée à l'arrière de la ligne d'horizon.

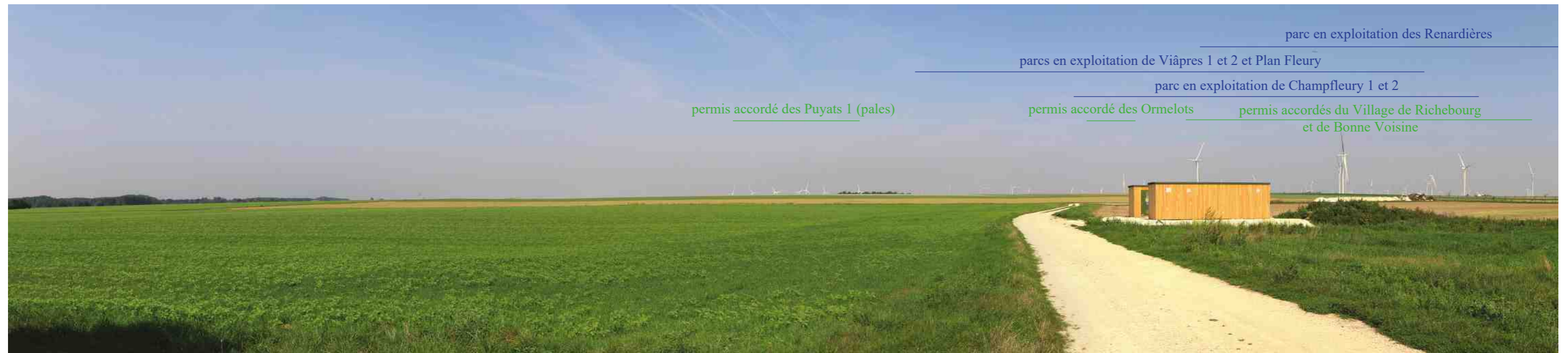
Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière du projet des Puyats 1, sans augmentation de l'angle d'occupation, ni prégnance dans le champ de vision. Il est tronqué par la ligne d'horizon, seulement perceptible par ses pales, relégué en fond de vue et sans étalement superflu sur l'horizon.

L'impact est faible, en regard de l'emprise du projet sur l'horizon et de sa perception limitée.

X (Lambert 93) : 779129
 Y (Lambert 93) : 6829875
 Cap (°) : 305,9
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 5968m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 7005m (E3)
 Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)







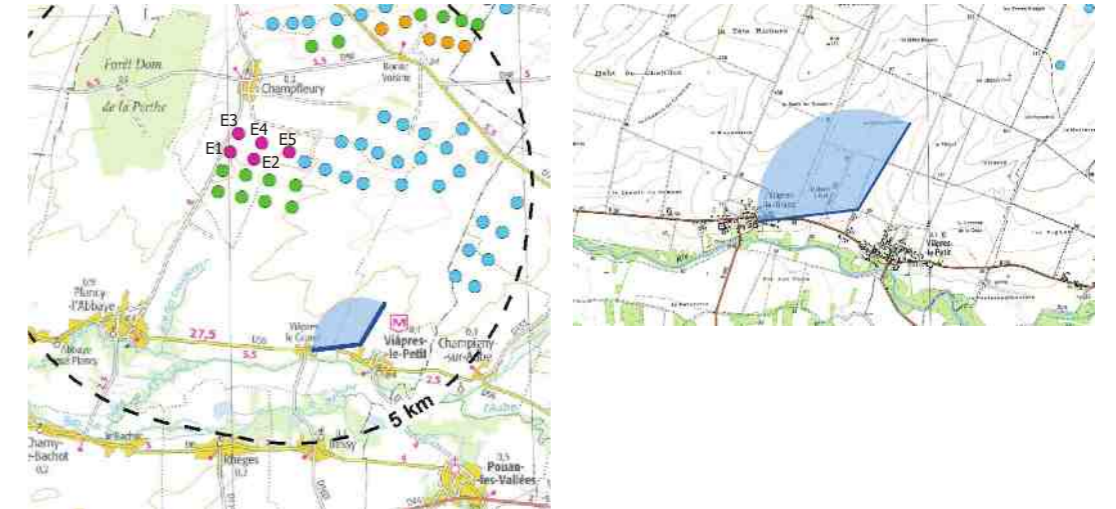
16 - Frange nord de Viâpres-le-Petit

Ce village s'inscrit sur la frange nord de la vallée de l'Aube et s'ouvre ainsi sur la plaine agricole accueillant la zone d'implantation. Le champ visuel depuis sa périphérie est marquée par une haie dense liée à la présence de la SARL Gombault au lieu-dit le Moulin à Vent. Cette haie dessine une longue bande arborée limitant la portée du regard sur la plaine.

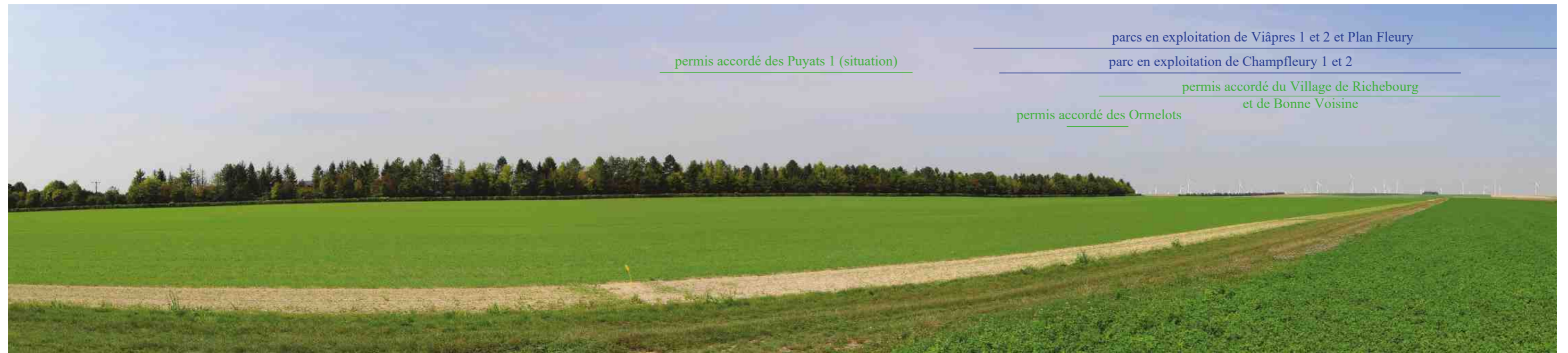
L'horizon reste occupé par les éoliennes des parcs de Viâpres 1 et 2 et de Plan Fleury au premier plan, dans le prolongement visuel de la haie. Le projet envisagé est quant à lui masqué à l'arrière de la végétation. En l'absence de cette haie, le projet s'inscrit à l'arrière du projet des Puyats 1. La perception reste limitée par une emprise réduite du projet, une implantation régulière et lisible et une distance de recul amenuisant la taille perçue des éoliennes.

L'impact est nul, compte-tenu de la présence d'une haie filtrant la perception.

X (Lambert 93) : 776515
 Y (Lambert 93) : 6830120
 Cap (°) : 327,25
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 4344m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 5150m (E3)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



permis accordé des Puyats 1 (situation)

parcs en exploitation de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury

parc en exploitation de Champfleury 1 et 2

permis accordé du Village de Richebourg et de Bonne Voisine

permis accordé des Ormelots

PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



situation du projet des Puyats 2
 E1 E3E2 E4 E5

projet en instruction de Bonne Voisine 2

PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





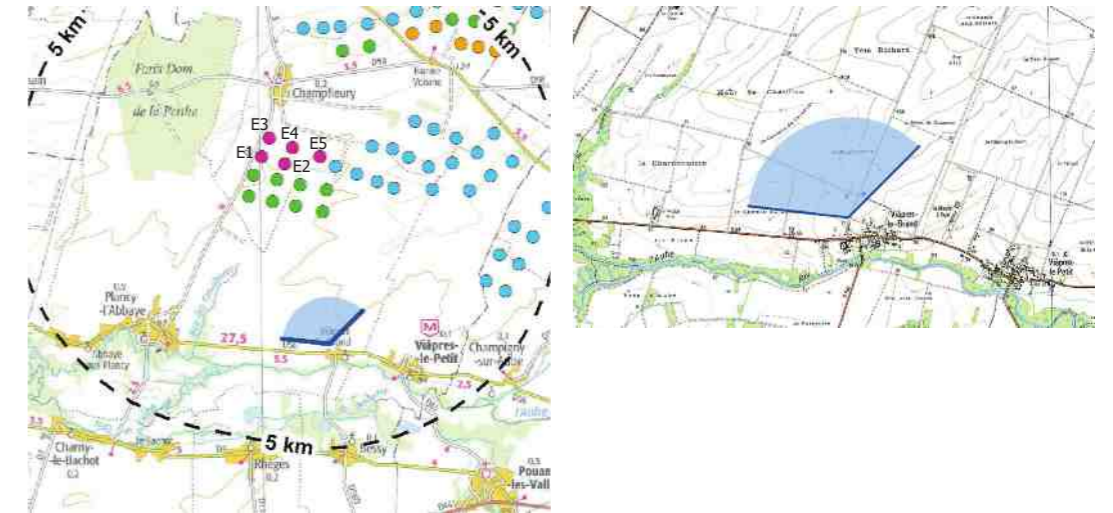
17 - Frange nord de Viâpres-le-Grand

La périphérie nord de ce village s'ouvre largement sur un horizon dégagé. Peu d'éléments viennent contrer la vue. L'ensemble formé par les parcs de Viâpres 1 et 2 et de Plan Fleury marque toujours un schéma récurrent du champ visuel. L'angle de perception sera augmenté à terme par le projet des Puyats 1. Les autres parcs et projets éoliens sont suffisamment éloignés pour n'avoir aucun impact dans le champ visuel, et ainsi conservé un espace de respiration sur l'horizon.

Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière du projet des Puyats 1, selon une emprise restreinte et un nombre d'éoliennes limité. Sa perception sera diluée dans le contexte éolien ambiant, sans impact majeur dans le champ visuel.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet parmi le contexte éolien et selon une implantation limitée.

X (Lambert 93) : 775205
 Y (Lambert 93) : 6830227
 Cap (°) : 340,95
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 3929m (E2)
 Éolienne la plus éloignée : 4532m (E3)
 Angle de vue (°) 128,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E1

E3

E2

E4

E5



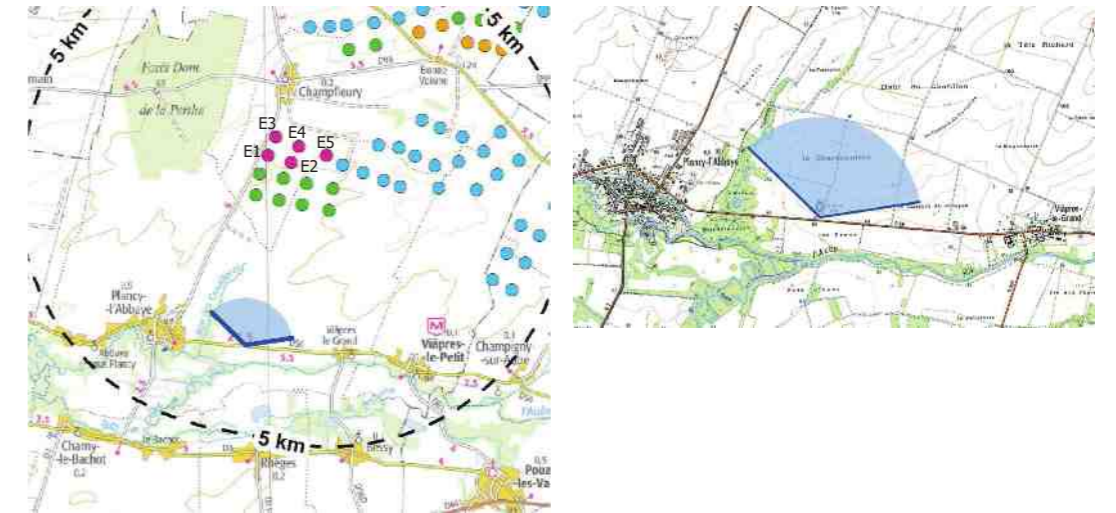
18 - Abords de la ferme isolée de Saint-Victor

La ferme isolée de Saint-Victor est implantée le long de la RD56, à proximité du ruisseau de Crouillères qui dessine un cordon arboré parfaitement lisible aux abords de ce lieu de vie. L'arrière-plan du champ visuel est marqué de l'ensemble formé par les parcs de Plan Fleury et Viâpres 1 et 2, et le projet des Puyats 1, pour les plus proches. Les éoliennes projetées se diluent dans ce contexte. Situées à l'arrière des éoliennes des Puyats 1, son implantation restreinte limite sa présence dans le champ visuel, sans densification notable, ni accentuation de la présence éolienne sur l'horizon.

Par ailleurs, la présence du cordon arboré permet de situer le projet dans l'arrière-plan du paysage, accentuant le recul des éoliennes.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet dans le contexte éolien et selon une implantation limitée.

X (Lambert 93) : 773293
 Y (Lambert 93) : 6830176
 Cap (°) : 17,55
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 3984m (E2)
 Éolienne la plus éloignée : 4449m (E3)
 Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



E1 E3

E2 E4

E5





19 - Abords de la ferme isolée de la Caroline

La ferme isolée de la Caroline est en contact direct avec la zone d'implantation du projet. Elle est bâtie au coeur d'un domaine arboré qui l'isole de la plaine environnante. Il faut en effet se placer sur sa frange, en-dehors des haies, pour percevoir le paysage éloigné.

L'horizon perceptible est déjà bien occupé par les nombreux parcs en développement. Le cloisonnement, lié aux bosquets proches de cette ferme, accentue l'impression de front d'éoliennes sur l'horizon, en limitant les possibilités d'échappées sur l'horizon environnant.

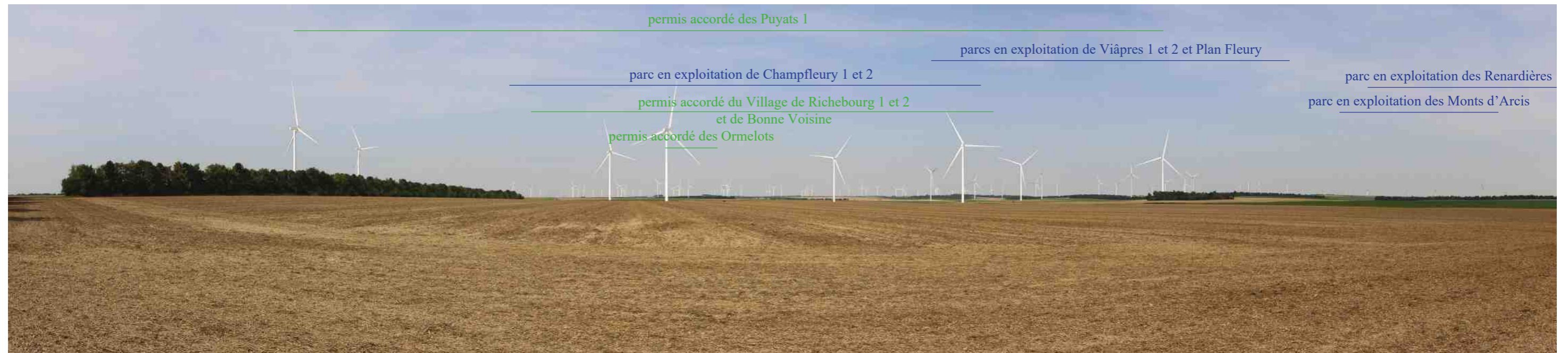
Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière du projet des Puyats 1. Les deux projets réunis forment un ensemble cohérent, par une implantation similaire du projet (gabarit et lignes). Les éoliennes projetées ajoutent toutefois à la densité perçue, en renforçant la présence éolienne proche.

L'impact est modéré, du fait de la densification du contexte éolien proche, avec toutefois un projet d'ampleur limitée.

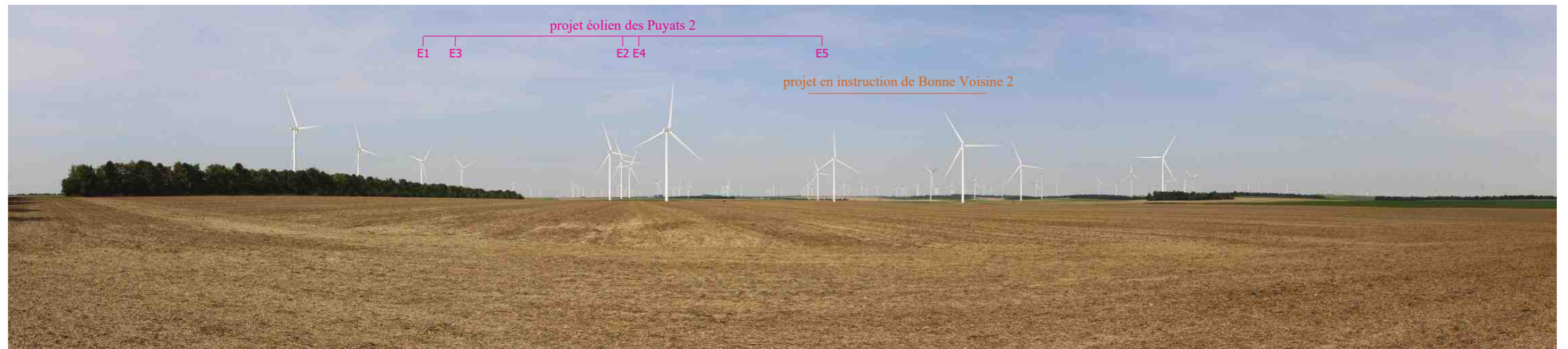
X (Lambert 93) : 773586
 Y (Lambert 93) : 6832387
 Cap (°) : 35,35
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 1786m (E2)
 Éolienne la plus éloignée : 2303m (E5)
 Angle de vue (°) 126,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E1

E3

E2 E4

E5





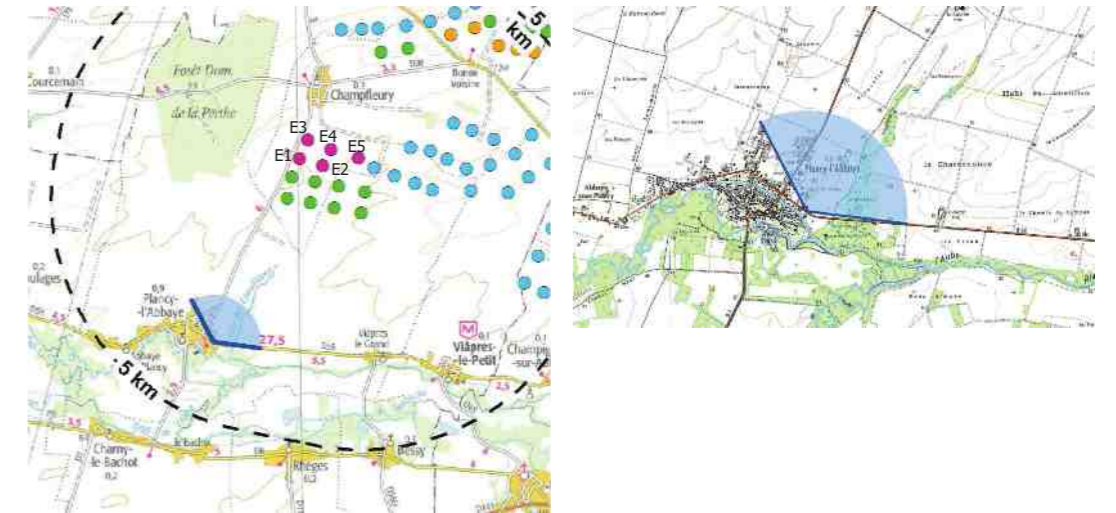
20 - Sortie est de Plancy-l'Abbaye

Le bourg de Plancy-l'Abbaye est situé dans une boucle de l'Aube, dans un renforcement pénétrant la plaine agricole. Le ruisseau des Crouillères borde sa frange est. L'observateur se situe ici en sortie est de Plancy-l'Abbaye. Le champ visuel est contré par la présence du cordon arboré du ruisseau sur la droite, et le tissu urbain sur la gauche. Quelques éoliennes s'inscrivent dans la fenêtre visuelle centrale. Elles sont suffisamment éloignées pour ne pas impacter outre mesure la perception.

Le projet envisagé s'inscrit au coeur de l'ensemble éolien perceptible, à l'arrière et diluées parmi celles du projet des Puyats 1. La concentration du projet, son emprise restreinte et sa forme amenuisent sa présence dans le champ visuel, avec une densification limitée.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet dans le contexte éolien et selon une implantation limitée.

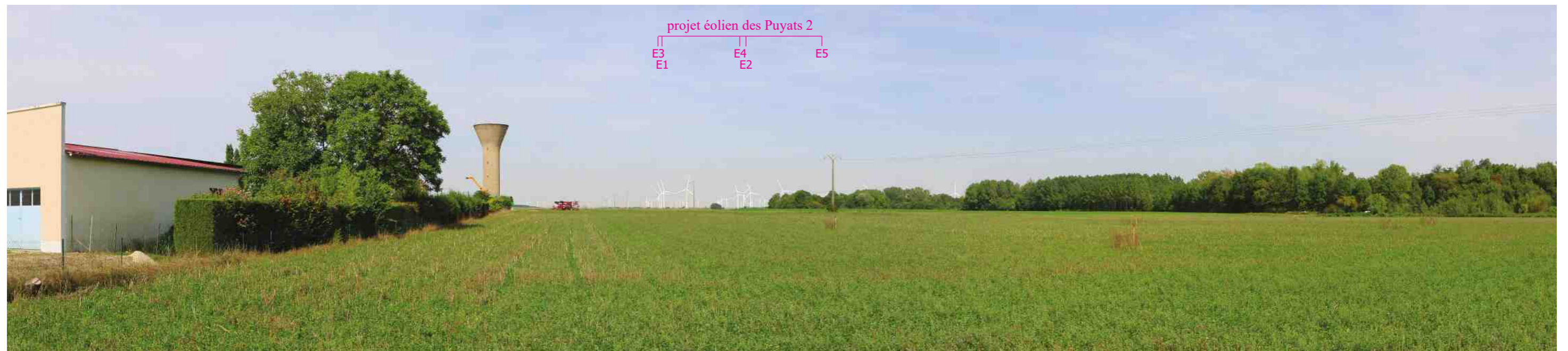
X (Lambert 93) : 771950
 Y (Lambert 93) : 6830301
 Cap (°) : 34,8
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 4291m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 4954m (E5)
 Angle de vue (°) 125



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E3
E1

E4 E2

E5



21 - Sortie nord de Plancy-l'Abbaye

En sortie nord de Plancy-l'Abbaye, une fois la zone industrielle franchie, le regard s'ouvre sur la plaine agricole. Le cordon arboré du ruisseau des Crouillères reste un élément marquant du champ visuel, et semble dessiner un trait d'union entre la vallée de l'Aube et la plaine agricole. La départementale menant à Champfleury marque quant à elle la séparation visuelle entre deux espaces : un espace occupé par l'éolien sur sa droite, un espace vierge d'éoliennes sur sa gauche (les parcs éloignés sont visibles, mais de façon limitée).

Les parcs éoliens proches sont regroupés en un vaste ensemble, évitant un front d'éoliennes trop étendu sur l'horizon. La gauche du panorama conserve une respiration assez large permettant au regard de s'échapper.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même espace visuel que les parcs éoliens perceptibles. Il s'inscrit à l'arrière du projet des Puyats 1, dans le même angle visuel. La concentration du projet et son emprise restreinte amenuisent sa présence dans le champ visuel, avec une densification limitée.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet dans le contexte éolien et selon une implantation limitée.

X (Lambert 93) : 772067
 Y (Lambert 93) : 6831072
 Cap (°) : 45,45
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 3550m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 4293m (E5)
 Angle de vue (°) 128,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E3 E1

E4 E2

E5





22 - Lotissement nord de Plancy-l'Abbaye

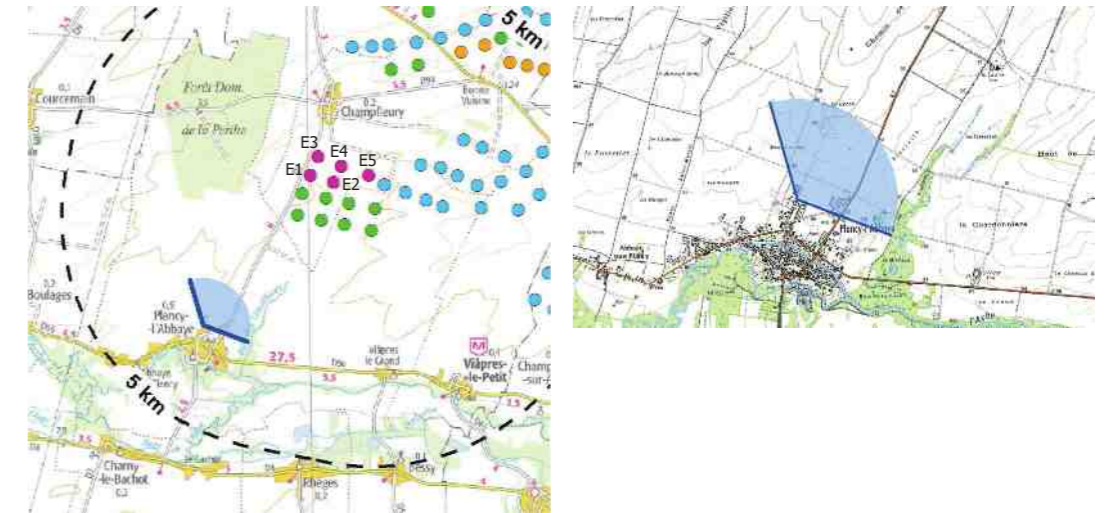
Le développement de l'urbanisation est contraint au sud par la présence de la vallée de l'Aube. Ainsi, le tissu urbain gagne vers la plaine agricole, à la faveur d'un versant de vallée très doux et progressif. Au nord de Plancy-l'Abbaye, au droit du stade, s'est développé un lotissement, au contact direct avec les étendues cultivées. Les jardins privés donnent vers le coeur de plaine, la composition paysagère se partageant entre le silo agricole, la zone industrielle, des bosquets et les éoliennes.

Les parcs éoliens perceptibles sont regroupés en un vaste ensemble, évitant un front d'éoliennes trop étendu sur l'horizon et permettant la conservation d'un espace de respiration assez large sur la gauche.

Le projet envisagé s'inscrit comme un ensemble unique avec le projet des Puyats 1, selon des lignes d'implantation et des gabarits similaires. Il densifie faiblement le contexte, dans une emprise restreinte. Il ne participe pas à l'augmentation de l'angle éolien sur l'horizon, se situant dans l'angle de perception actuel.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet dans le contexte éolien et selon une implantation limitée.

X (Lambert 93) : 771506
Y (Lambert 93) : 6831017
Cap (°) : 47,35
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 3895m (E1)
Éolienne la plus éloignée : 4733m (E5)
Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E3 E1

E4 E2

E5





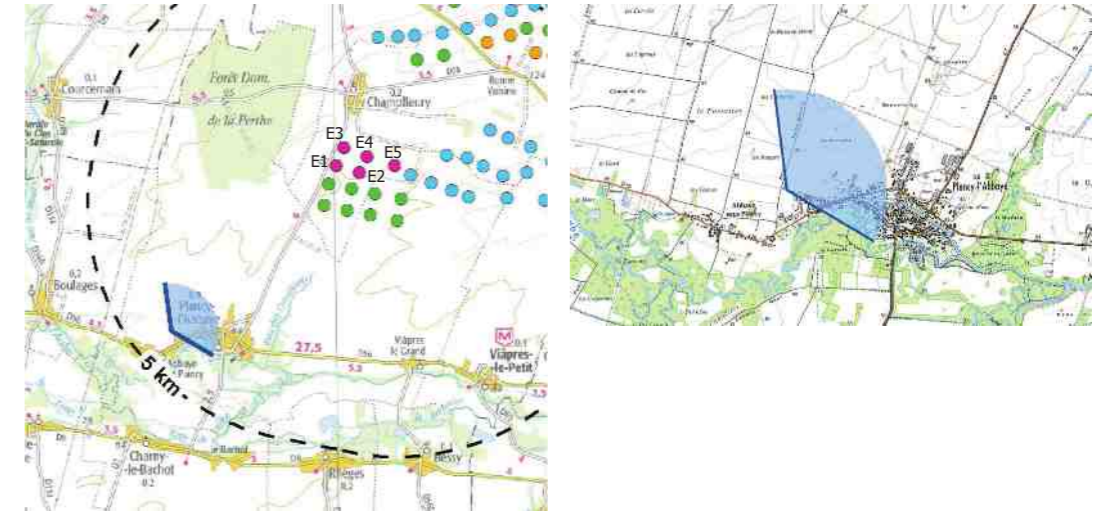
23 - Lotissement ouest de Plancy-l'Abbaye

Le développement de Plancy-l'Abbaye, contraint au sud par la vallée, se développe également le long de la départementale, ayant tendance à terme à relier les zones urbanisées de Plancy-l'Abbaye et Abbaye-sous-Plancy. Depuis le lotissement marquant une centralité entre ces deux lieux de vie, le champ visuel, depuis les habitations bâties en rebord de plaine, s'ouvre sur le lointain des étendues cultivées.

Avec la distance d'éloignement, le projet envisagé se dilue d'autant plus parmi le contexte éolien perceptible sur l'horizon. Il y a une cohérence visuelle avec le projet proche des Puyats 1 sur lequel il prend appui. L'implantation condensée et régulière du projet limite sa dispersion et son emprise sur l'horizon. Il y a une faible densification du contexte éolien, mais peu significative du fait de l'insertion du projet dans le contexte existant.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant.

X (Lambert 93) : 770280
 Y (Lambert 93) : 6830693
 Cap (°) : 56,6
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 4938m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 5888m (E5)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



E3 E1 E4 E2 E5





24 - Frange nord d'Abbaye-sous-Plancy

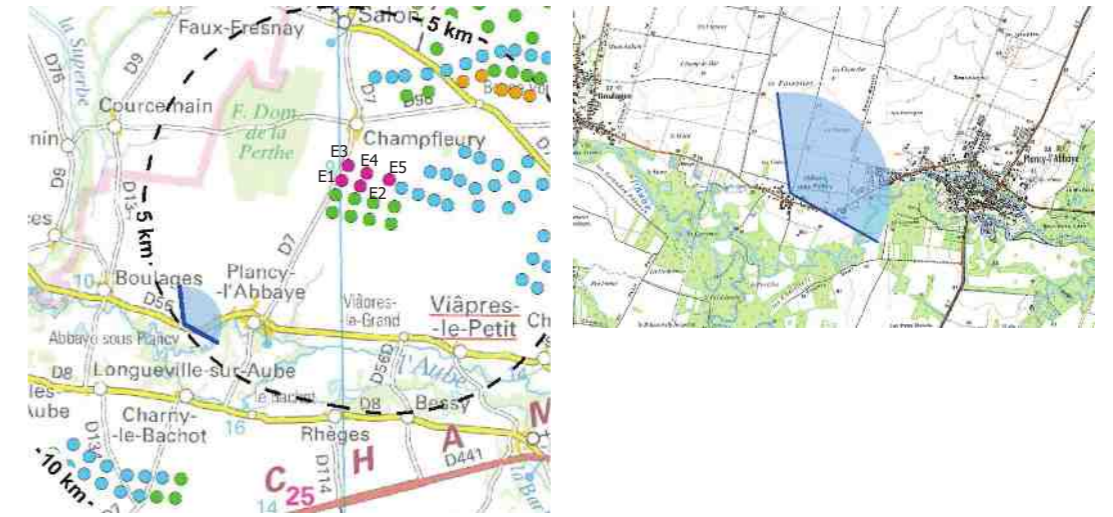
Le village d'Abbaye-sous-Plancy est marqué d'une ceinture végétale bien marquée. Bien que ce lieu de vie soit en contact avec la plaine agricole, il a fallu se placer en extrême périphérie pour obtenir un champ visuel suffisamment dégagé.

Le contexte éolien en développement est perceptible, mais dans le lointain, n'occupant pas l'intégralité du champ de vision.

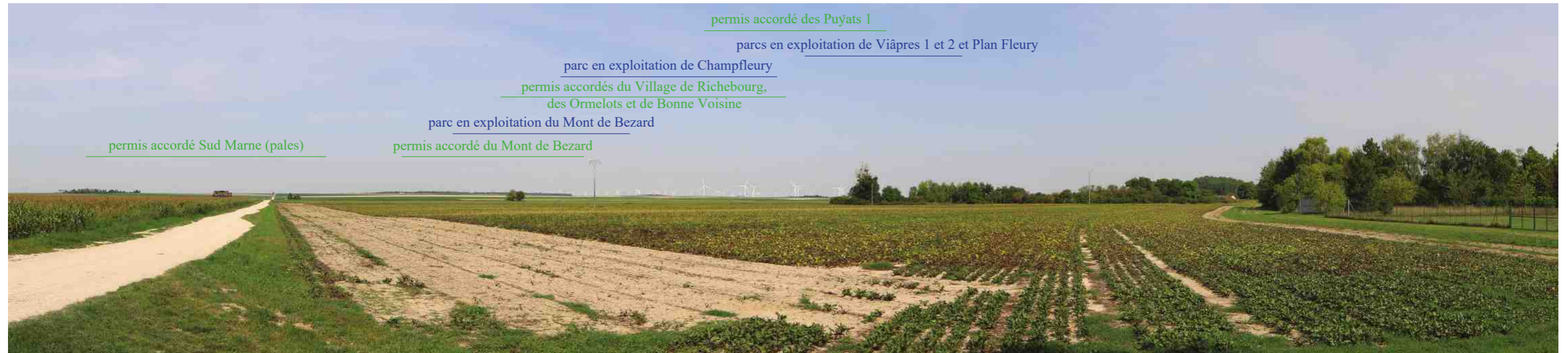
Avec la distance d'éloignement, le projet envisagé se dilue d'autant plus parmi le contexte éolien perceptible sur l'horizon. Il y a une cohérence visuelle avec le projet proche des Puyats 1 sur lequel il prend appui. L'implantation condensée et régulière du projet limite sa dispersion et son emprise sur l'horizon. Il y a une faible densification du contexte éolien, mais peu significative du fait de l'insertion du projet dans le contexte existant.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant.

X (Lambert 93) : 769601
 Y (Lambert 93) : 6830387
 Cap (°) : 56
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 5640m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 6617m (E5)
 Angle de vue (°) 126,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E3 E1 E4 E2 E5





25 - RD8 entre Bessy et Pouan-les-Vallées

La vallée de l'Aube présente un versant nord directement ouvert sur la plaine agricole accueillant le projet éolien. A contrario, son versant sud marque une rupture visuelle. Les vues y sont fortement limitées, le cordon densément boisé de la vallée formant une barrière visuelle efficace en direction de la plaine agricole concernée. Le contexte éolien ne se perçoit que très difficilement, voire même pas du tout, le recul des parcs vis-à-vis de l'axe de la vallée permettant de les masquer à l'arrière du front arboré.

L'un des enjeux du projet envisagé était le respect d'une distance d'éloignement suffisante à la vallée. Ainsi, les éoliennes se trouvent placées à l'arrière et en-dessous de la ligne de fait de la végétation, sans perception.

L'impact est nul, en regard de la situation des éoliennes à l'arrière et à distance du cordon de la vallée.

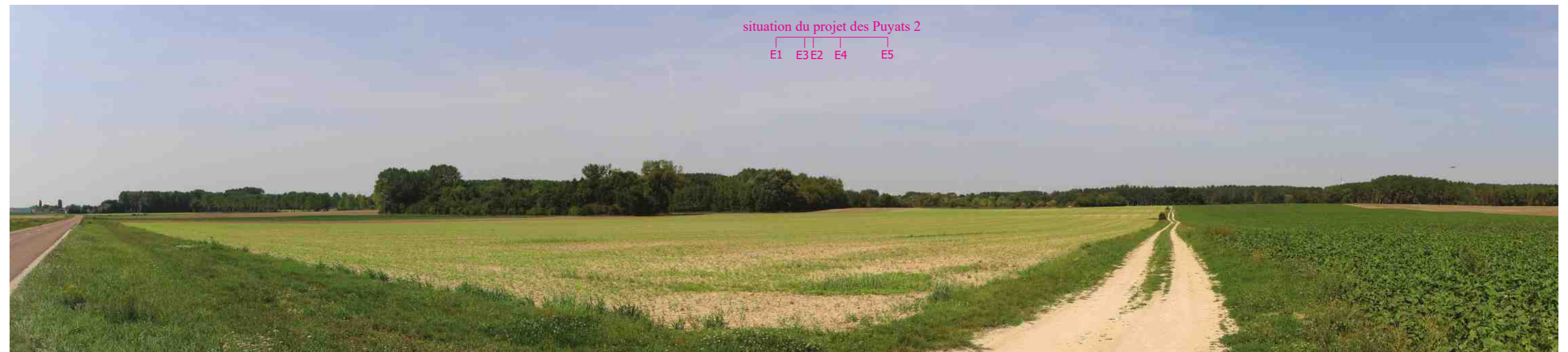
X (Lambert 93) : 777128
 Y (Lambert 93) : 6827625
 Cap (°) : 333,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 6903m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 7650m (E3)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





26 - RD8 entre le Bachot et Rhèges

Ce point de vue complète le précédent et présente le même fonctionnement visuel. Le projet respecte une distance d'éloignement permettant un recul suffisant pour placer les éoliennes à l'arrière de la masse arborée marquant la vallée.

L'impact est nul, en regard de la situation des éoliennes à l'arrière et à distance du cordon de la vallée.

X (Lambert 93) : 772109
Y (Lambert 93) : 6827821
Cap (°) : 22,5
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 6579m (E1)
Éolienne la plus éloignée : 7005m (E5)
Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)







27 - Silhouette de Pouan-les-Vallées depuis la RD8

L'église de Pouan-la-Vallée fait partie des édifices protégés au titre des Monuments Historiques situés dans l'aire d'étude rapprochée à la zone d'implantation. Elle est bâtie en coeur urbain et de la vallée de l'Aube (à sa jonction avec la vallée de la Barbuise dont le cordon arboré marque la gauche du point de vue).

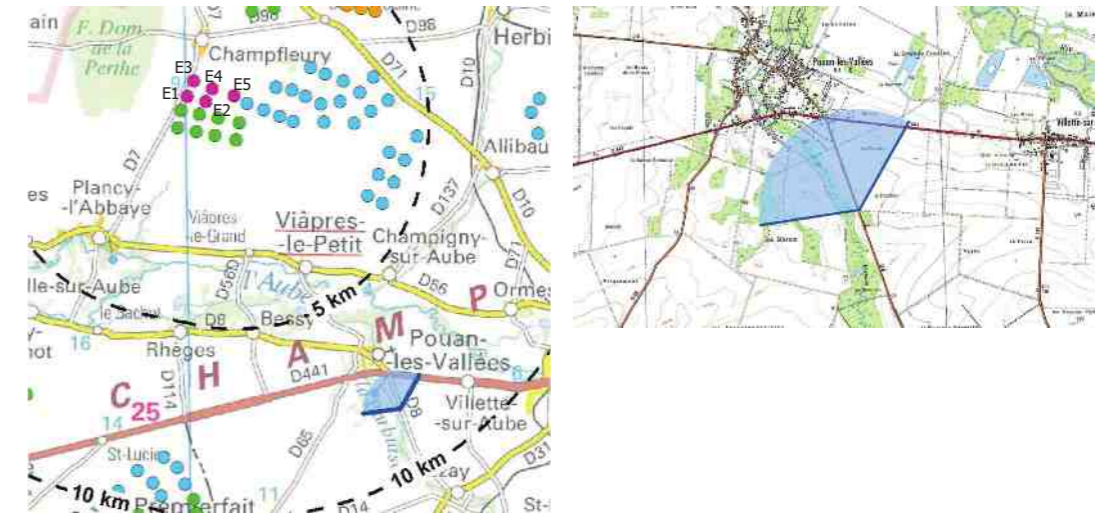
Depuis l'église même, le tissu urbain et la végétation de la vallée limitent la portée du regard, sans aucune perception d'éoliennes.

Depuis l'accès au village par le sud, le clocher se perçoit au-dessus du tissu urbain. Les éoliennes des parcs de Viâpres 1 et 2 et Plan Fleury se perçoivent dans le même champ visuel, légèrement décalées sur la droite. Ces éoliennes sont en partie tronquées par la végétation de la vallée et la distance d'éloignement.

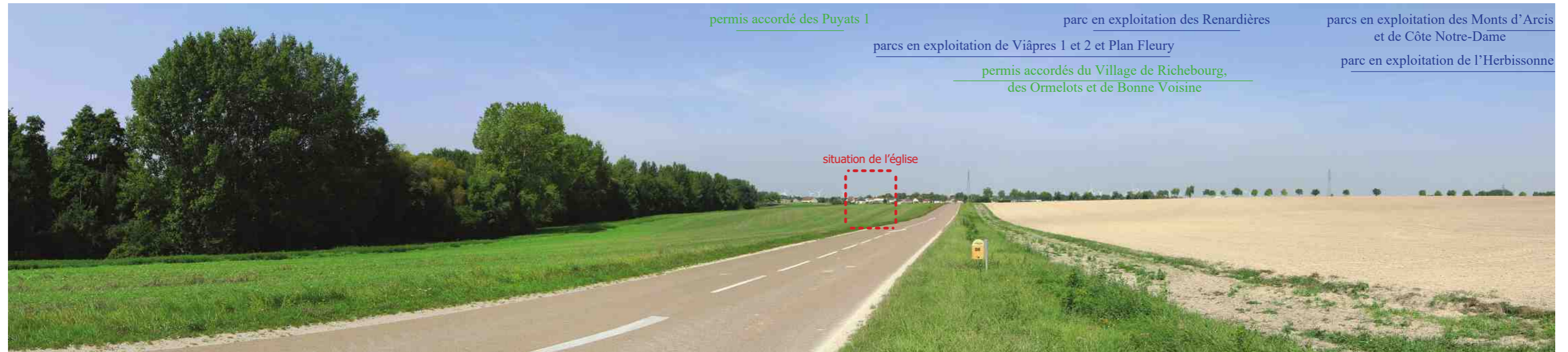
Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement de cet ensemble éolien, sur la gauche du clocher. L'échelle perçue des éoliennes est plus grande que celle du clocher, tendant à prendre le pas sur la perception de l'édifice. Le recul du projet et son emprise restreinte limitent toutefois les effets d'écrasement.

L'impact est modéré, en regard des interactions perçues entre le clocher et les éoliennes.

X (Lambert 93) : 779414
 Y (Lambert 93) : 6825931
 Cap (°) : 325,4
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 9364m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 10236m (E3)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E1

E2
E3

E4

E5



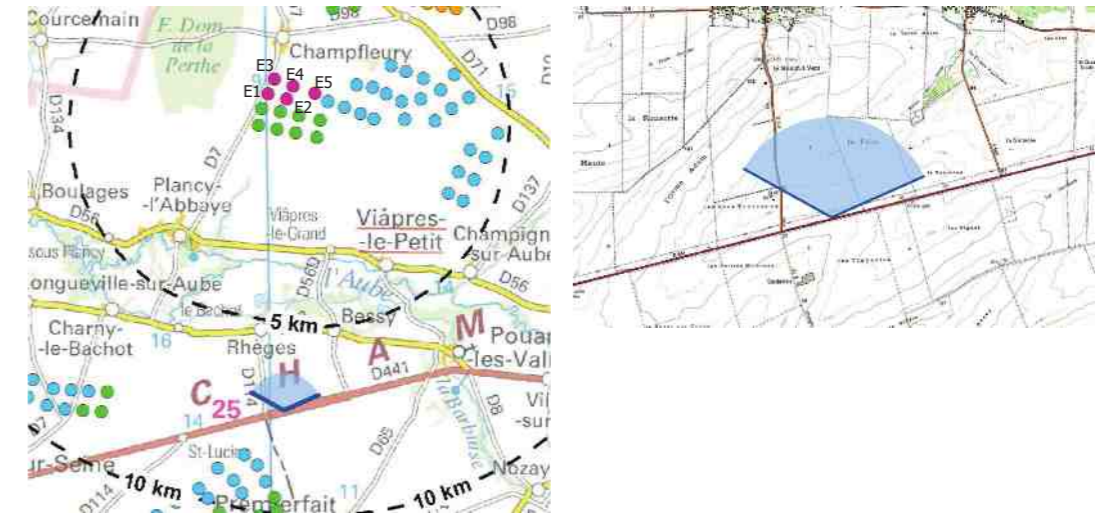
28 - RD441 au droit de la route d'accès à Rhèges

La RD441 entre Pouan-les-Vallées et Méry-sur-Seine dessine une infrastructure particulière. Rectiligne, elle traverse le plateau agricole au sud de la vallée de l'Aube, sur des points hauts. Elle permet au regard d'appréhender le contexte éolien du plateau nord, en interaction avec la vallée de l'Aube en contrebas.

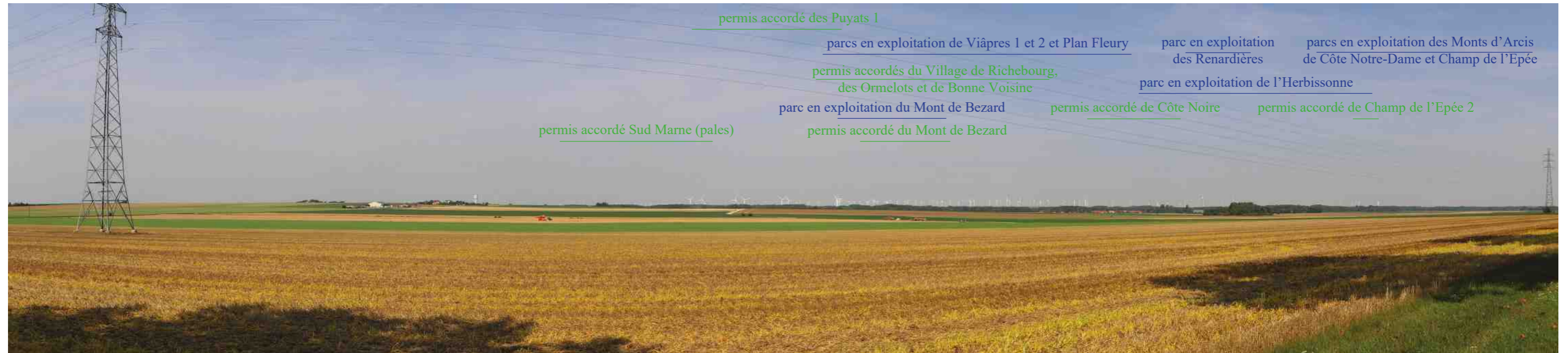
Les nombreux parcs éoliens en exploitation et en développement forment un front d'éoliennes assez large sur l'horizon, dans des rapports d'échelle parfois important vis-à-vis de la vallée, à l'exemple du parc des Renardières. Le projet envisagé s'inscrit au coeur des parcs éoliens et à l'arrière du projet des Puyats 1. Il densifie faiblement le contexte, dans une emprise restreinte.

L'impact est faible, compte-tenu de la dilution du projet dans le contexte éolien et selon une implantation limitée.

X (Lambert 93) : 774200
 Y (Lambert 93) : 6825798
 Cap (°) : 2,4
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 8243m (E2)
 Éolienne la plus éloignée : 8784m (E3)
 Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



E1 E3 E2 E4 E5





29 - Sortie est du village de Boulages sur la RD56

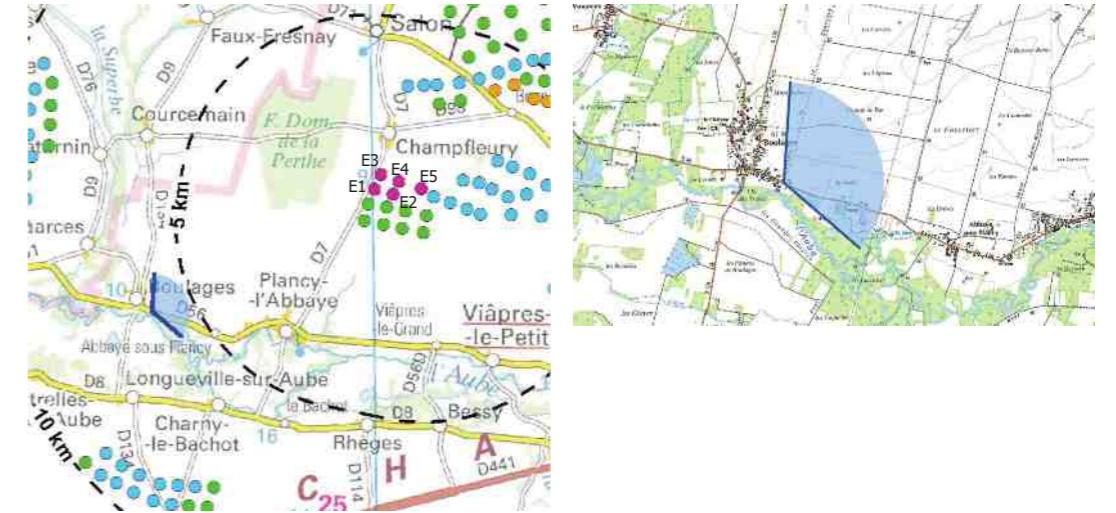
Le village de Boulages est implanté à la croisée des vallées de l'Aube et de la Superbe. A la jonction de deux paysages différents (vallée boisée d'un côté et plaine agricole de l'autre), il s'inscrit dans un espace transitionnel alliant végétation et ouverture sur les étendues cultivées.

Les nombreux parcs éoliens en exploitation et en développement forment un front d'éoliennes assez large sur l'horizon, accentué par la végétation bordant ce champ visuel. Les éoliennes sont toutefois à une distance amoindrant leur prégnance visuelle.

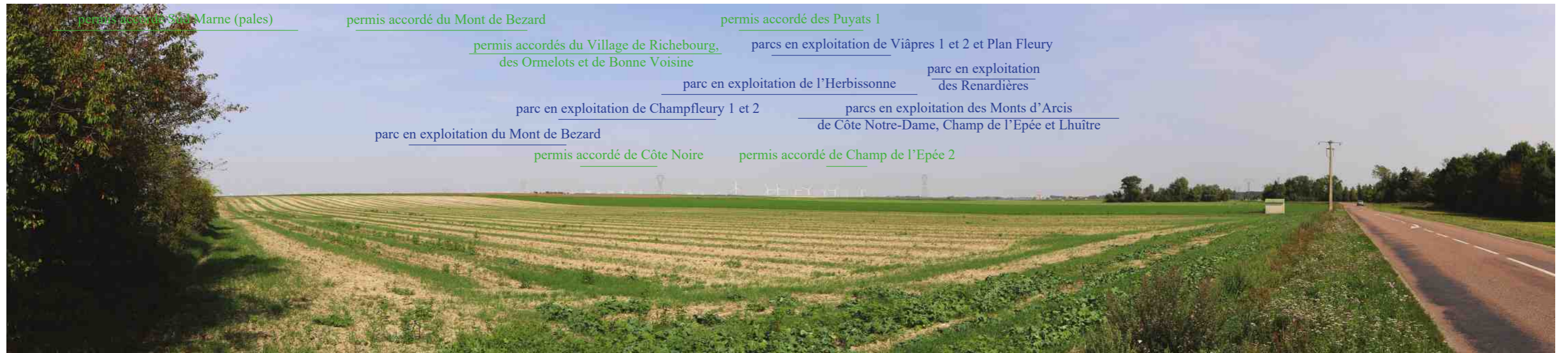
Le projet envisagé s'inscrit au coeur des parcs éoliens et dans le prolongement du projet des Puyats 1. Il densifie faiblement le contexte, dans une emprise restreinte. Le projet reste en cohérence avec les parcs existants, se diluant dans l'ensemble éolien.

L'impact est faible, en regard de son insertion dans le contexte éolien et de la distance d'implantation.

X (Lambert 93) : 767888
 Y (Lambert 93) : 6830952
 Cap (°) : 67,2
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 6712m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 7828m (E5)
 Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





30 - Sortie nord du village de Boulages sur la RD134

Le village de Boulages voit son développement progresser vers le nord, le long de la vallée de la Superbe. La périphérie du village reste toujours ouverte sur la plaine agricole, mais l'horizon se voit dynamisé par la présence de la masse boisée de la forêt de la Perthe (au centre du point de vue) et le cordon arboré indiquant le passage du ruisseau de Salon (le long de l'horizon à gauche du point de vue).

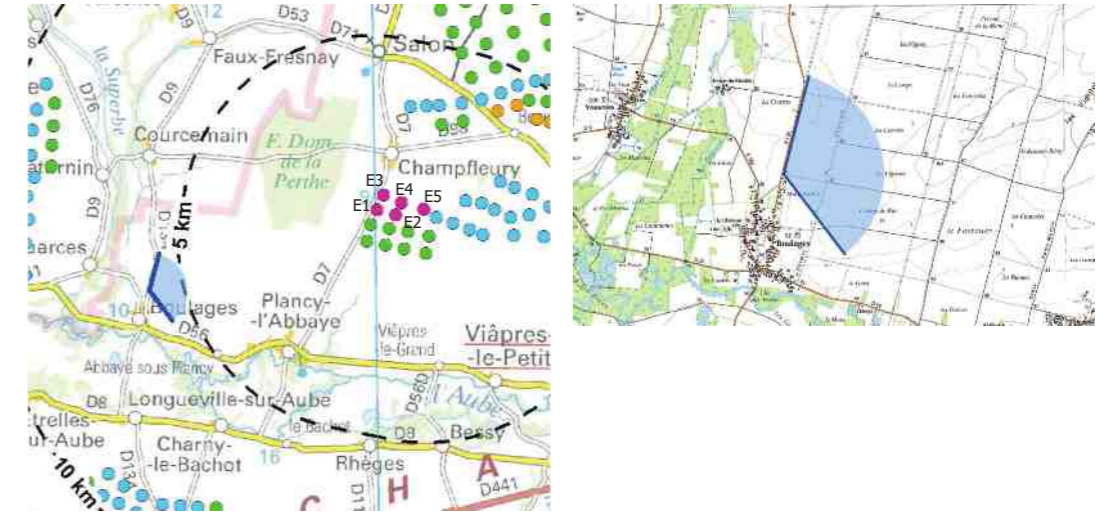
La présence éolienne est perceptible sur l'horizon, mais en partie tronquée par la végétation.

Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement du projet des Puyats 1, appuyant la présence éolienne et son étalement sur l'horizon.

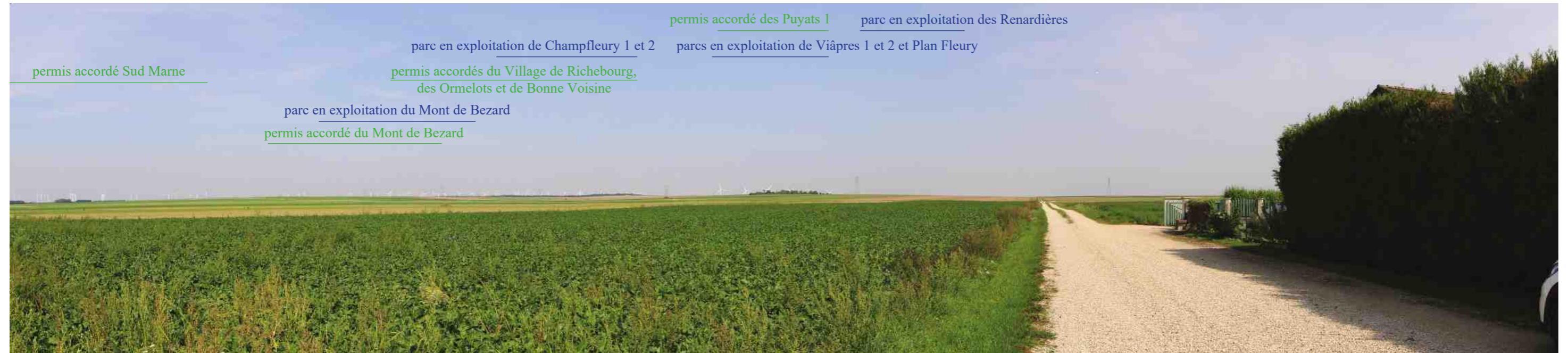
Il y a une cohérence visuelle avec le projet proche des Puyats 1 sur lequel il prend appui. L'implantation condensée et régulière du projet limite sa dispersion et son emprise sur l'horizon. Il y a une faible densification du contexte éolien, mais peu significative du fait de l'insertion du projet dans le contexte existant.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant.

X (Lambert 93) : 767756
 Y (Lambert 93) : 6832040
 Cap (°) : 78,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 6385m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 7570m (E5)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



E3

E1 E4

E2 E5





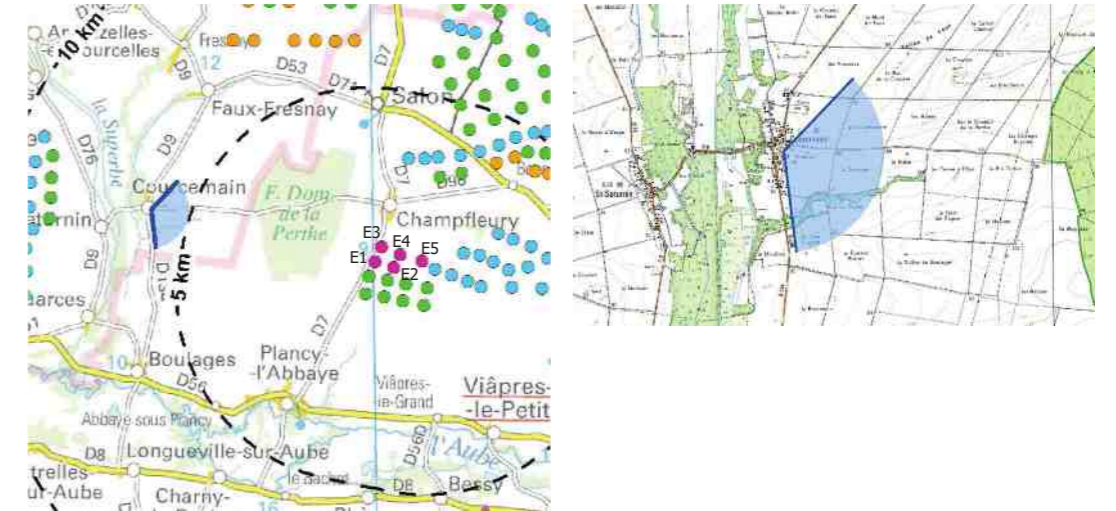
31 - Frange est du village de Courcemain

Le village de Courcemain est implanté en longueur le long de la vallée de la Superbe et de la RD309, s'adossant à une frange arborée dense à l'ouest, mais s'ouvrant sur la plaine agricole vers l'est. Le tissu urbain est marqué d'une ceinture végétale importante, liant le village à la vallée proche. Des fenêtres visuelles s'ouvrent toutefois vers les étendues cultivées depuis la périphérie est, et offrent des perceptions vers les éoliennes en développement sur la plaine. Ces éoliennes ne marquent pas de prédominance dans le champ visuel, la composition paysagère diversifiée amenuisant leur perception.

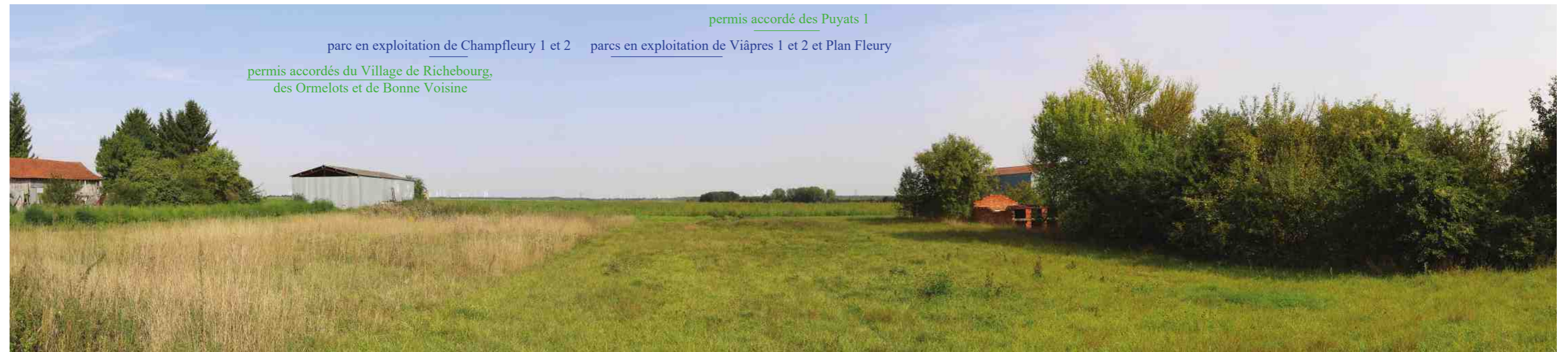
Les éoliennes projetées s'inscrivent dans le prolongement de celles des Puyats 1. Elles tendent à augmenter l'angle de perception des éoliennes sur l'horizon proche. Toutefois, la présence d'autres éoliennes en arrière-plan concourt à limiter l'impression d'étalement, en opérant un regroupement des éoliennes dans l'espace visuel. L'implantation retenue présente également une faible emprise horizontale, et une situation en ligne de fuite par rapport à cette frange urbaine. La présence du projet reste au final limitée et crée un ensemble homogène avec le projet des Puyats 1.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant.

X (Lambert 93) : 767843
 Y (Lambert 93) : 6835561
 Cap (°) : 108,2
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 6083m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 7298m (E5)
 Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





32 - Sortie est du village de Faux sur la RD53

Le village de Faux fait partie des villages situés dans l'aire proche de la zone d'implantation. Ce lieu a la particularité d'être implanté au cœur de la vallée du Salon, entre deux bras de ruisseau. Il est donc marqué d'une densité végétale lui servant d'écrin et limitant ses perceptions vers le paysage extérieur.

Depuis sa sortie est en direction de la plaine agricole, seules les éoliennes implantées au nord de Champfleury se perçoivent. Les autres parcs éoliens au sud sont masqués par la végétation de la vallée.

Le projet envisagé n'est pas perceptible, situé à l'arrière du boisement. En l'absence de cette végétation, sa perception serait également fortement réduite par la ligne d'horizon.

L'impact est nul, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

X (Lambert 93) : 770084
 Y (Lambert 93) : 6839028
 Cap (°) : 139,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 5886m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 6902m (E5)
 Angle de vue (°) 125



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





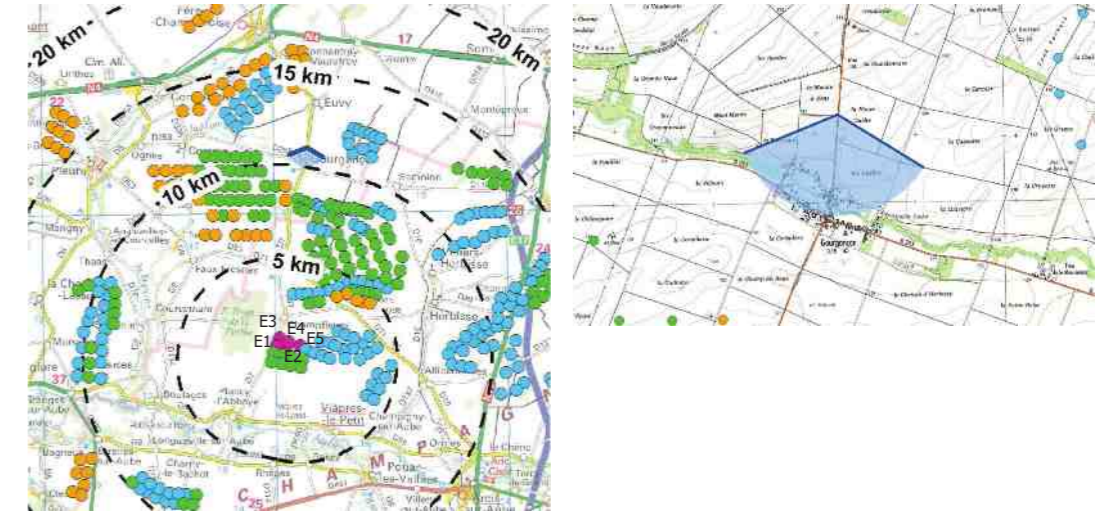
33 - Silhouette de Gourgançon depuis la RD53

Le village de Gourgançon s'inscrit au coeur de la vallée de la Maurienne, sa silhouette se mêlant subtilement au cordon arborée de la rivière. Son église est classée au titre des Monuments Historiques, depuis le 6 novembre 1915. Son clocher dessine un repère visuel dans le tissu urbain, depuis les accès au village. Ainsi se perçoit-elle depuis le nord, cette visibilité étant malheureusement écrasée par les éoliennes du permis accordé du Mont de Bézard, dans des rapports d'échelle défavorables à l'édifice.

Ce village est également concerné par un contexte éolien chargé, lié notamment au développement des permis de Sud Marne et du Village de Richebourg, qui forment un cumul éolien important dans l'horizon proche du village. Le projet envisagé est à peine visible sur l'horizon, ses extrémités de pales ne se lisent que difficilement dans le contexte éolien et dans le paysage.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet et de l'absence d'impact sur le clocher protégé de Gourgançon.

X (Lambert 93) : 775375
 Y (Lambert 93) : 6844669
 Cap (°) : 184,6
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 10193m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 10686m (E2)
 Angle de vue (°) 126,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E5

E4 E2

E3 E1



34 - Frange est de Mailly-le-Camp

Le bourg de Mailly-le-Camp est situé à une quinzaine de kilomètres du projet envisagé. Malgré la grande planéité due à la plaine agricole, avec la distance, le moindre mouvement de terrain peut devenir un obstacle à la portée du regard sur l'horizon. Mailly-le-Camp étant implanté en extrémité de la vallée de l'Huitrelle, le regard s'étend difficilement au-delà de 10 kilomètres, malgré une ouverture visuelle large apparente.

Les éoliennes les plus proches entrant en interaction avec ce lieu de vie sont celles du parc de l'Herbissonne et à venir du projet de Côte Noire.

Le projet envisagé est quant à lui invisible, situé sous la ligne d'horizon et, par conséquent, complètement masqué aux regards.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 787270
Y (Lambert 93) : 6842312
Cap (°) : 232,8
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 14701m (E5)
Éolienne la plus éloignée : 15757m (E1)
Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



situation du projet



35 - Sortie ouest d'Ormes sur la RD56

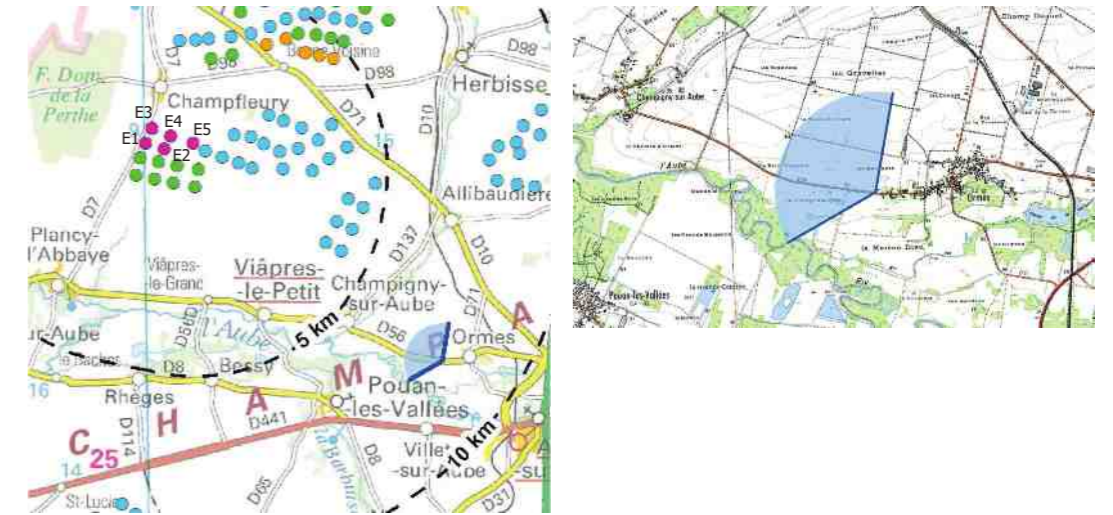
Le village d'Ormes s'inscrit sur le rebord nord de la vallée de l'Aube, à l'ouest de la vallée de l'Herbissonne. En direction de la zone d'implantation, le cordon arboré marquant la ripisylve de la rivière se distingue, dessinant une frontière végétale sur l'horizon.

Les éoliennes du parc des Renardières, par leur proximité, se lisent distinctement au-dessus de cette frange arborée. Les autres parcs éoliens en arrière-plan sont en partie tronqués par la végétation.

Le projet envisagé s'inscrit dans le prolongement du projet des Puyats 1. Il augmente l'angle de perception des éoliennes sur l'horizon, mais dans une faible proportion. En parti tronqué par la végétation intermédiaire et par la ligne d'horizon, la faible emprise du projet et son implantation en lignes de fuite concourent à son insertion dans le paysage. La présence du projet reste au final limitée et crée un ensemble homogène avec le projet des Puyats 1.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant et compte-tenu de la perception limitée des éoliennes.

X (Lambert 93) : 781607
 Y (Lambert 93) : 6828423
 Cap (°) : 305,2
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 8765m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 9834m (E3)
 Angle de vue (°) 130



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





36 - Silhouette d'Arcis-sur-Aube depuis le pont de l'A26

Cette petite ville comprend deux édifices protégés au titre des Monuments Historiques (église et château) et un édifice protégé au titre des Sites (château et son parc). Ils sont situés en coeur urbain, à la frange avec la vallée de l'Aube et sa dense ripisylve. Depuis ces éléments patrimoniaux, le regard ne s'évade pas au-delà du tissu urbain dense dans lequel ils sont lovés. De même, depuis des vues extérieures, ces édifices sont difficilement perceptibles, noyés dans la densité urbaine.

Depuis l'entrée est de la ville, l'observateur se retrouve sur un même plan altimétrique que le tissu urbain et la vallée de l'Aube, ce qui limite fortement la portée du regard. Le contexte éolien ne se perçoit que très faiblement par l'intermédiaire de pales apparaissant au-dessus du fait de la végétation, au gré de trouées. Il n'y a pas d'interactions notables sur la lisibilité paysagère de la silhouette urbaine.

Le projet envisagé lui-même est filtré par la masse arborée fermant l'horizon et la distance d'éloignement, sans impacts sur la ville et son patrimoine.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception des éoliennes.

X (Lambert 93) : 787185
 Y (Lambert 93) : 6826055
 Cap (°) : 298,6
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 14644m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 15753m (E3)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





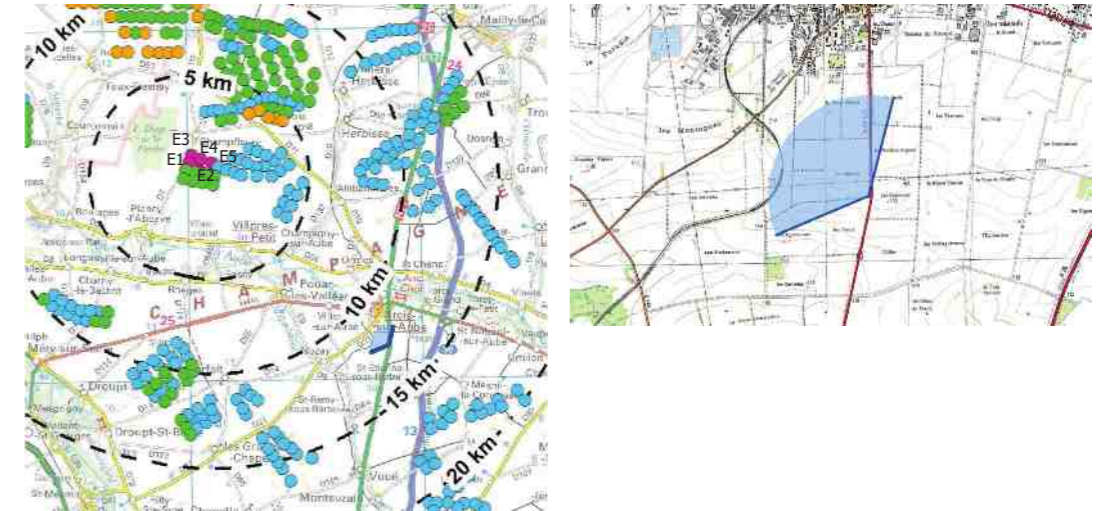
37 - Silhouette d'Arcis-sur-Aube depuis la RD677 (sud)

Depuis l'accès sud à la ville, l'observateur prend de l'altitude et se trouve en situation de surplomb par rapport à la vallée et la silhouette urbaine. Les édifices protégés restent toujours noyés dans le tissu urbain, sans perception. Par cette situation surélevée, le contexte éolien est parfaitement lisible en arrière-plan de la ville et de la vallée. L'ensemble des parcs forme un front important sur l'horizon, avec toutefois un recul limitant les effets de surplomb. La densité est malgré tout très forte.

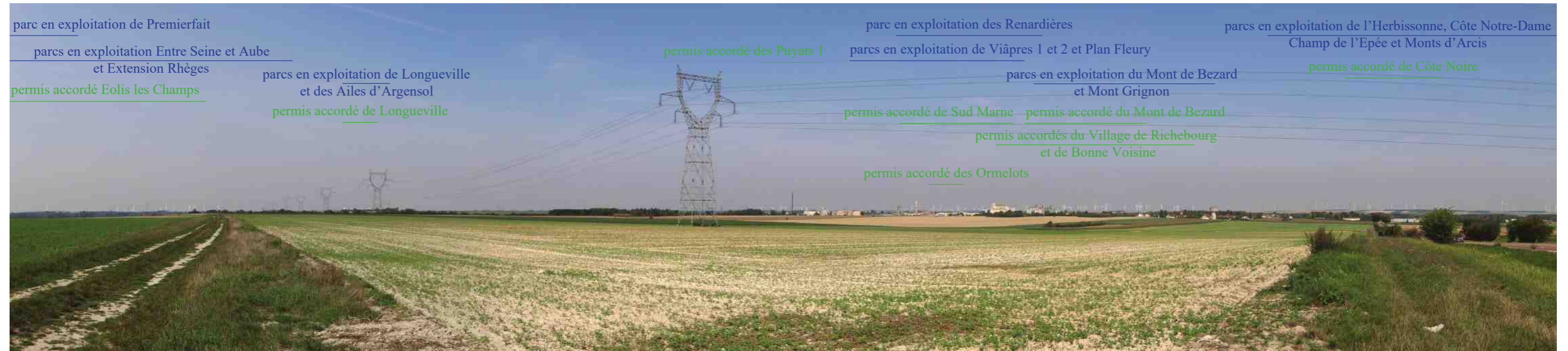
Le projet envisagé vient s'inscrire dans le prolongement du projet des Puyats 1 et en contact visuel avec le parc des Renardières. Il participe à la densification du contexte éolien sur l'horizon. Toutefois, son recul permet de le situer dans l'arrière-plan du champ visuel, sans dominance particulière. Les éoliennes montrent des rapports d'échelle en accord avec la composition urbaine, le tissu urbain tendant à effacer la présence du projet dans l'axe de vue. La faible emprise du projet participe à son insertion dans le paysage.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant et compte-tenu de la perception limitée des éoliennes.

X (Lambert 93) : 784369
 Y (Lambert 93) : 6824561
 Cap (°) : 310,8
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 13431m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 14463m (E3)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





38 - Silhouette de Premierfait depuis la RD65 au sud

Le village de Premierfait est bâti au coeur de la plaine agricole marquant le sud de la vallée de l'Aube. Il est implanté dans une dépression trop légère pour le masquer aux regards. Le village dessine ainsi un îlot urbanisé et végétalisé au coeur des étendues cultivées. Son église est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 27 juillet 1937, et dessine un repère dans le tissu urbain et le paysage environnant. Ce lieu de vie est concerné par un développement éolien fort dans son environnement proche. De même, les parcs éoliens en exploitation et en développement sur la plaine agricole (au nord de la vallée de l'Aube) sont perceptibles sur l'horizon, suivant un front étendu. Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière de ces parcs, selon une échelle cohérente et une emprise réduite, permettant sa dilution parmi le contexte éolien. Il ne participe que faiblement à la densité éolienne, et est sans impact sur le village et son clocher.

L'impact est faible, en regard de l'insertion des éoliennes parmi le contexte éolien ambiant et compte-tenu de la perception limitée des éoliennes.

X (Lambert 93) : 775819
 Y (Lambert 93) : 6822081
 Cap (°) : 352,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 12061m (E2)
 Éolienne la plus éloignée : 12638m (E3)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E1 E3 E2 E4 E5

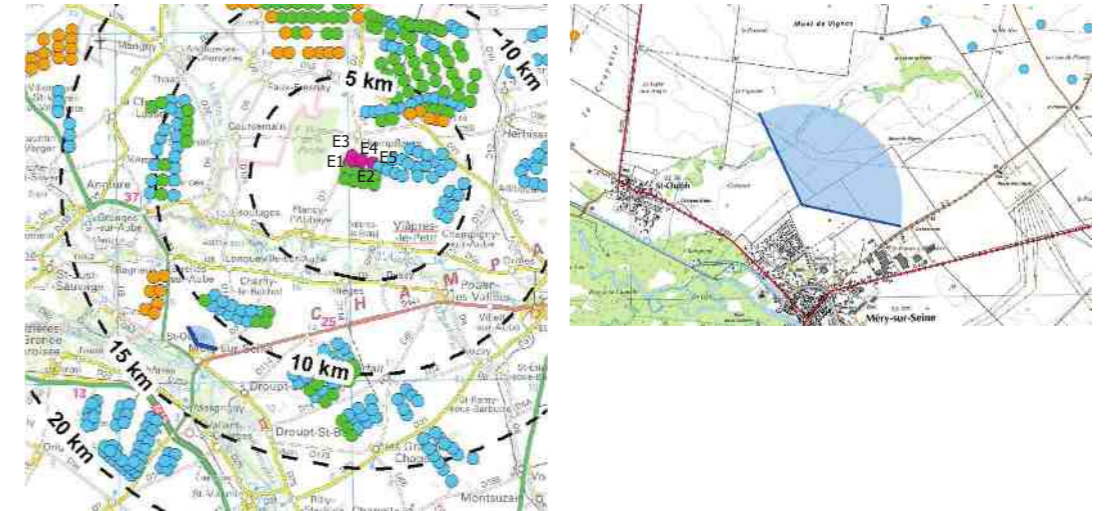


39 - Frange nord de Méry-sur-Seine

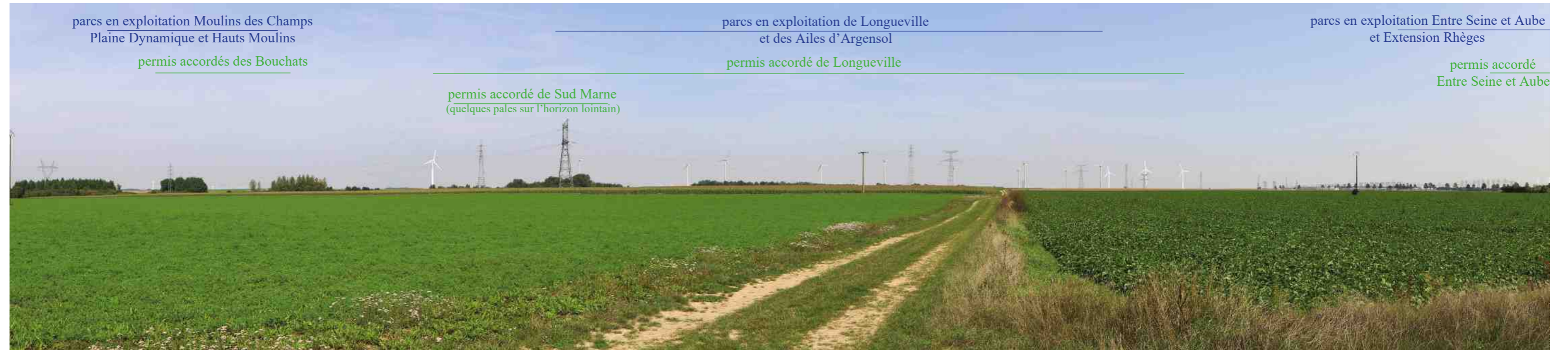
La vallée de la Seine et ses villes et villages sont suffisamment éloignés de la zone d'implantation pour qu'il n'y ait aucune interaction notable entre le projet envisagé et ce milieu naturel et urbain. Ainsi, depuis la frange de Méry-sur-Seine ouverte sur le paysage, l'ensemble proche des Ailes d'Argensol et de Longueville attire le regard. Le projet est quant à lui filtré par la végétation marquant l'horizon et la distance d'implantation de plus de 10 kilomètres.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception des éoliennes.

X (Lambert 93) : 765713
 Y (Lambert 93) : 6824595
 Cap (°) : 38,6
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 12526m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 13366m (E5)
 Angle de vue (°) 127,7



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



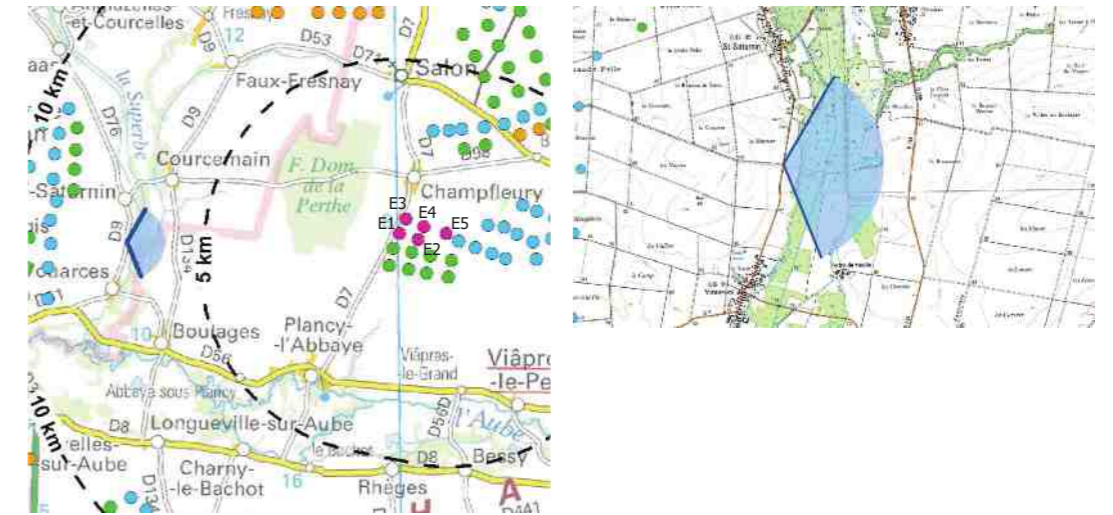


40 - RD9 entre saint-Saturnin et Vouarces

La vallée de la Superbe s'inscrit à l'ouest de la zone d'implantation du projet, perpendiculairement à la vallée de l'Aube. Elle creuse un sillon végétalisé au coeur du plateau agricole, accueillant des lieux de vie bucoliques. Les villages implantés à l'est de cette vallée (Boulages, Courcemain, Faux) ont été évoqués dans des simulations précédentes. Il s'agit, dans ce point de vue, de présenter les perceptions depuis la façade ouest de cette vallée. Les RD9 et RD76 longent l'axe de la vallée et offrent une belle découverte de ce milieu. Une ripisylve dense marque le passage du cours d'eau et limite la portée du regard sur le paysage extérieur. Ainsi, aucune éolienne, des parcs en exploitation, en développement ou encore du projet envisagé, ne sont perceptibles, masquées par la distance d'implantation et le couvert boisé de la vallée.

L'impact du projet est qualifié de nul, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

X (Lambert 93) : 766568
Y (Lambert 93) : 6833974
Cap (°) : 94
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 7204m (E1)
Éolienne la plus éloignée : 8447m (E5)
Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)

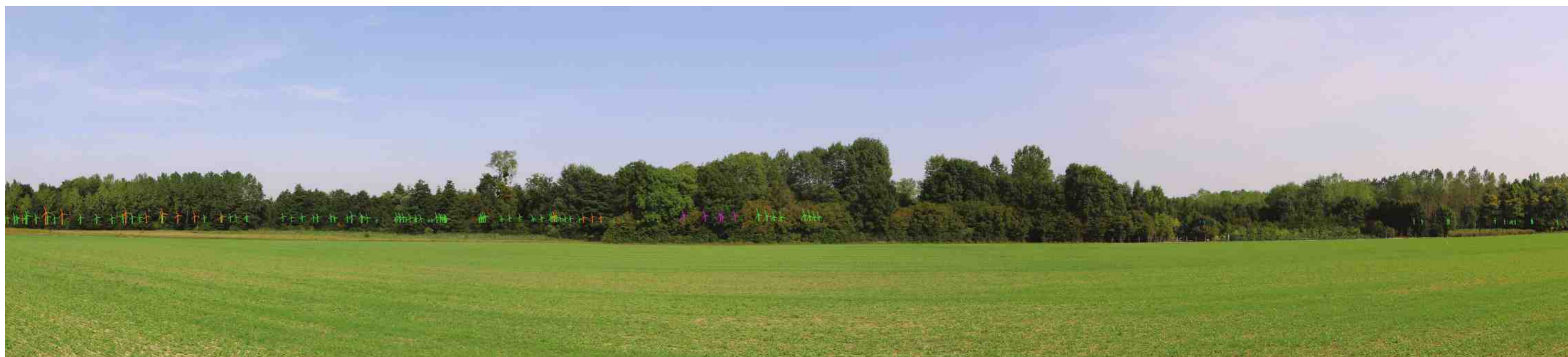


PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)







41 - Sortie est d'Anglure sur la RD5

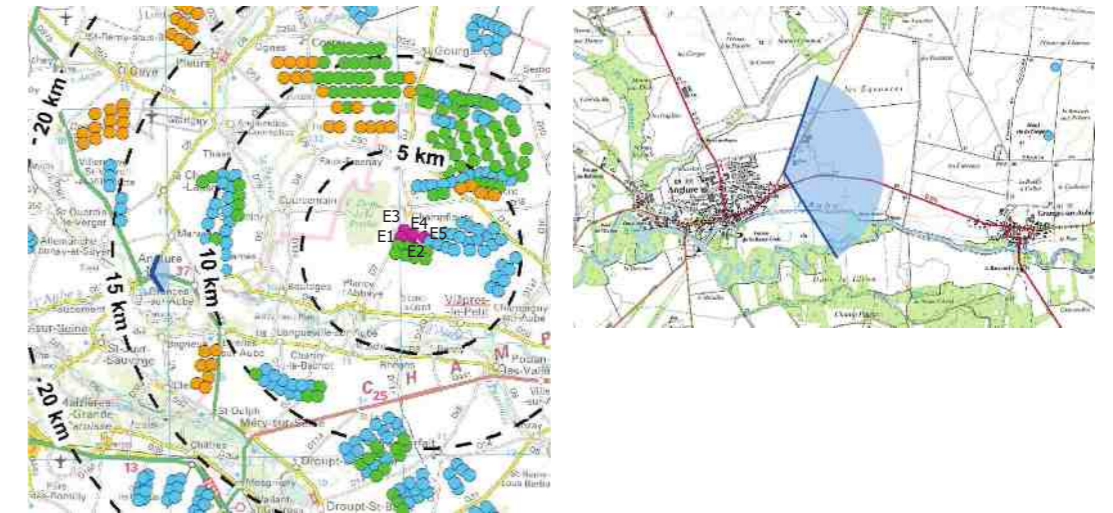
Anglure forme un pôle de vie à la jonction des vallées de l'Aube et de Choisel. Le tissu urbain est suffisamment compact pour limiter les percées visuelles depuis le coeur du bourg. Depuis sa périphérie, le regard peut s'étendre sur le paysage éloigné, mais il reste limité par une végétation fortement présente, liée à la situation de ce lieu de vie à la jonction de vallées.

Les éoliennes les plus proches sont celles des parcs des Hauts Moulins, de la Plaine Dynamique et des Moulins des Champs, doublées à terme par les éoliennes accordées des Bouchats. Les éoliennes plus éloignées sont en partie masquées par la composition paysagère s'immiscant dans le champ visuel.

Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière d'un masque végétal. Même en l'absence de ce filtre, la distance d'éloignement et l'emprise spatiale sont suffisantes pour que la perception des éoliennes soit insignifiante dans la lecture paysagère.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet et de sa situation dans le champ visuel.

X (Lambert 93) : 760596
 Y (Lambert 93) : 6832249
 Cap (°) : 83,8
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 13315m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 14547m (E5)
 Angle de vue (°) 128,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

[situation du projet](#)





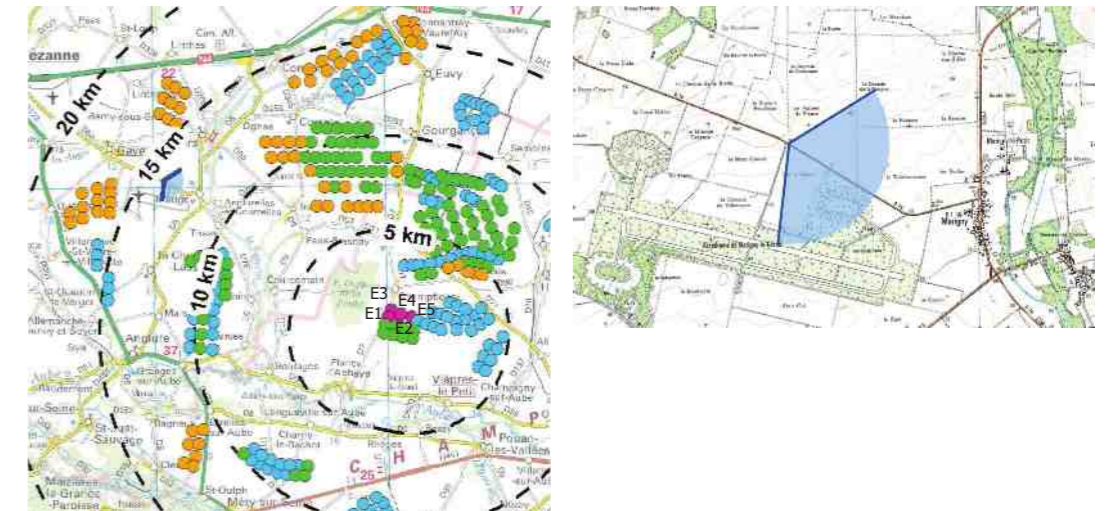
42 - Abords de l'aérodrome de Marigny

Depuis les abords de l'aérodrome de Marigny, le regard s'ouvre dans un large panorama englobant la vallée de la Superbe et s'étendant jusqu'à la plaine agricole accueillant la zone d'implantation. L'horizon perceptible est en grande partie occupé par des parcs éoliens en exploitation et en développement. Les ensembles créés par les parcs sont séparés par des espaces de respiration évitant la création d'un front d'éoliennes continu. La densité perçue reste toutefois importante.

Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière du cordon arboré de la vallée, à une distance d'éloignement limitant sa perception. Les éoliennes sont en effet seulement lisibles par l'extrémité de leurs pales, dans des proportions vraiment réduites. Elles n'engendrent pas d'occupation supplémentaire notable sur l'horizon.

L'impact est nul, en regard de l'absence d'impact notable des éoliennes dans la lecture paysagère.

X (Lambert 93) : 761930
 Y (Lambert 93) : 6841420
 Cap (°) : 122,3
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 13820m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 14944m (E5)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





43 - RD305 entre Connantre et Corroy

La vue s'ouvre sur un ample panorama constitué par la plaine agricole, l'horizon étant marqué par le passage de la vallée de la Maurienne, identifiable à son cordon arboré.

A terme, les éoliennes du permis de Sud Marne s'imposeront dans le champ visuel et compléteront un panorama déjà marqué par la présence éolienne.

Le projet envisagé est situé à plus de 13 kilomètres de distance, cet éloignement limitant sa perception sur l'horizon. Il est relégué à l'arrière de la ripisylve de la vallée et du mouvement topographique lié au bombement de l'horizon, sans importance visuelle, ni cumul notable dans la lisibilité paysagère.

L'impact est nul, en regard de son absence d'impact notable dans le paysage et le contexte éolien.

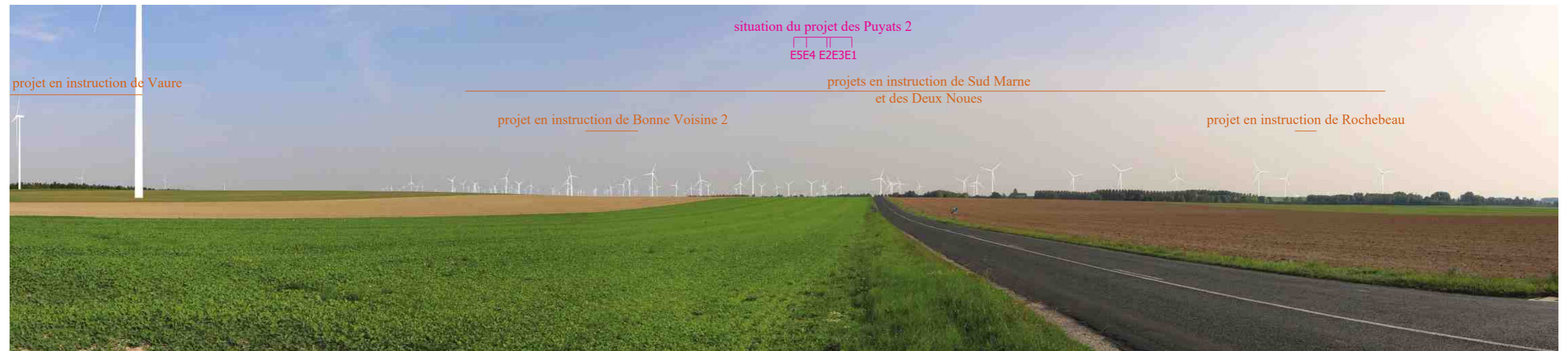
X (Lambert 93) : 768503
 Y (Lambert 93) : 6846646
 Cap (°) : 151,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 13235m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 14049m (E5)
 Angle de vue (°) 128



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





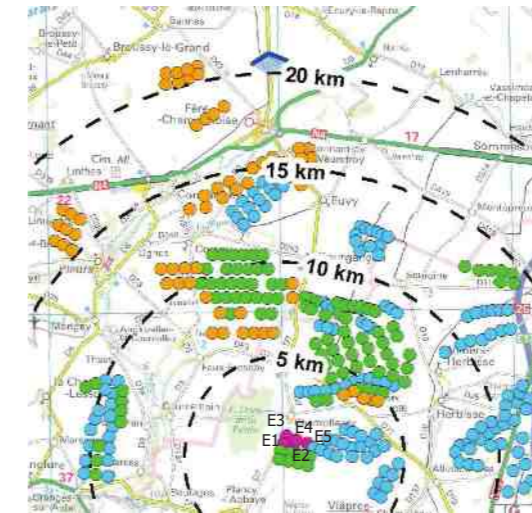
44 - Silhouette de Fère-Champenoise depuis la RD9

Fère-Champenoise forme un pôle de vie dans l'aire d'étude éloignée, implanté le long de la nationale 4. Ce lieu de vie est directement concerné par la proximité du parc en exploitation de Féréole et Corroy, doublé à terme par les éoliennes en instruction de Vaure. Depuis l'accès au bourg par le nord, ces éoliennes entrent en covisibilité directe avec la silhouette urbaine. En arrière-plan viennent également s'inscrire les autres parcs éoliens plus éloignés, selon un front en interaction avec la ville.

Le projet envisagé est dilué dans le contexte éolien, sans impact notable. Seules des pales peuvent se percevoir, mais très difficilement parmi le cumul éolien lisible. Il n'ajoute pas de densité visible, sa perception étant très limitée.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 772985
 Y (Lambert 93) : 6854814
 Cap (°) : 174,1
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 20258m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 20812m (2)
 Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





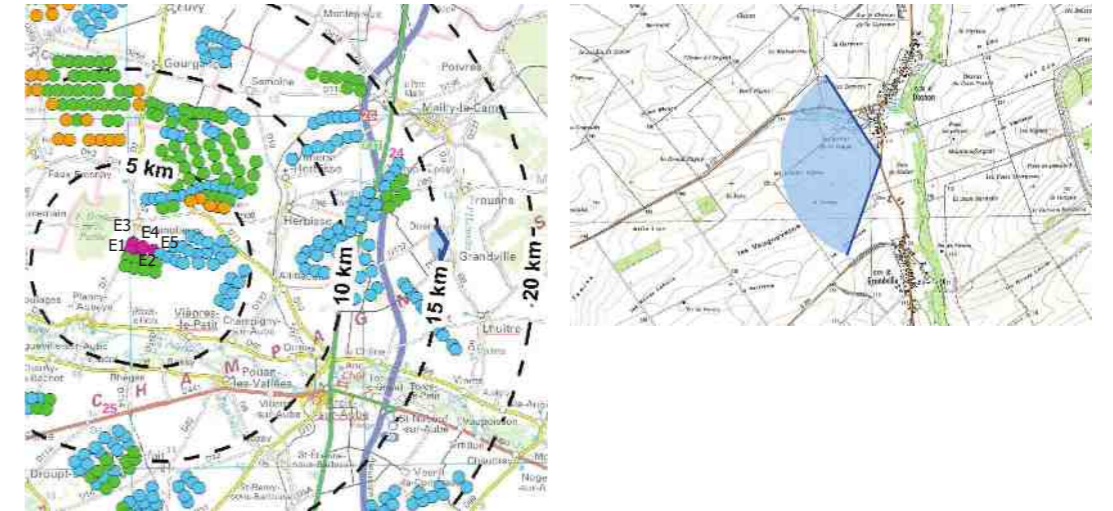
45 - RD9 entre Dosnon et Grandville

La vallée de l'Huitrelle s'étend entre le bourg de Mailly-le-Camp et la vallée de l'Aube, selon une direction perpendiculaire à cette dernière. Elle dessine un cordon arboré de faible amplitude au coeur des étendues cultivées, accueillant quelques villages dans son écrin protecteur. Les parcs les plus proches de Lhuitre, des Mont d'Arcis et du Champ de l'Épée sont visibles depuis les villages et la vallée.

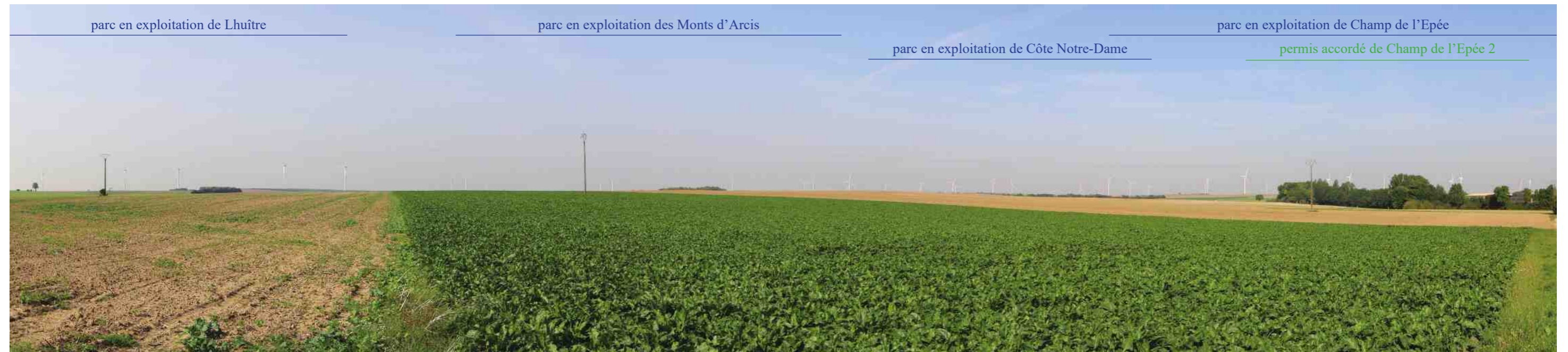
Malgré une faible amplitude des versants, permettant une vision large et étendue, la portée du regard ne porte pas au-delà de 10 kilomètres. Avec la distance, le moindre mouvement de terrain prend en effet de l'importance dans le recul de l'horizon visible. Ainsi, le projet envisagé, situé à plus de 15 kilomètres, n'est pas visible, complètement masqué sous la ligne d'horizon.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 790539
Y (Lambert 93) : 6834586
Cap (°) : 263,3
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 15532m (E5)
Éolienne la plus éloignée : 16775m (E1)
Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



situation du projet



46 - Abords de l'aéroport de Vatry sur la RD977

La RD977 est un axe de circulation primaire du territoire, reliant les grands centres de vie et l'aéroport de Vatry. Une frange arborée marque ses abords sur de longs tronçons. Il faut donc se positionner à l'arrière de ce filtre végétal de bord de route pour profiter d'une vue pleine et entière sur la plaine agricole. L'horizon est dynamisé par les passages de la Somme, de la Vaure et de la Maurienne, qui marquent des monts et des dénivelés limitant la portée du regard. La vue porte en effet difficilement au-delà de 10-15 kilomètres. Le projet envisagé, situé à plus de 20 kilomètres, n'est pas visible, complètement masqué sous la ligne d'horizon. **L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.**

X (Lambert 93) : 789051
 Y (Lambert 93) : 6852151
 Cap (°) : 212,4
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 22792m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 23585m (E1)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



situation du projet



47 - Croisement de la RD137 avec la RD977

Le croisement routier considéré dans cette simulation permet, depuis la RD977, de rejoindre la vallée de l'Herbissonne par Allibaudières (dans l'axe du point de vue), ou encore la vallée de l'Huîtrelle par Dosnon (dans le dos de l'observateur).

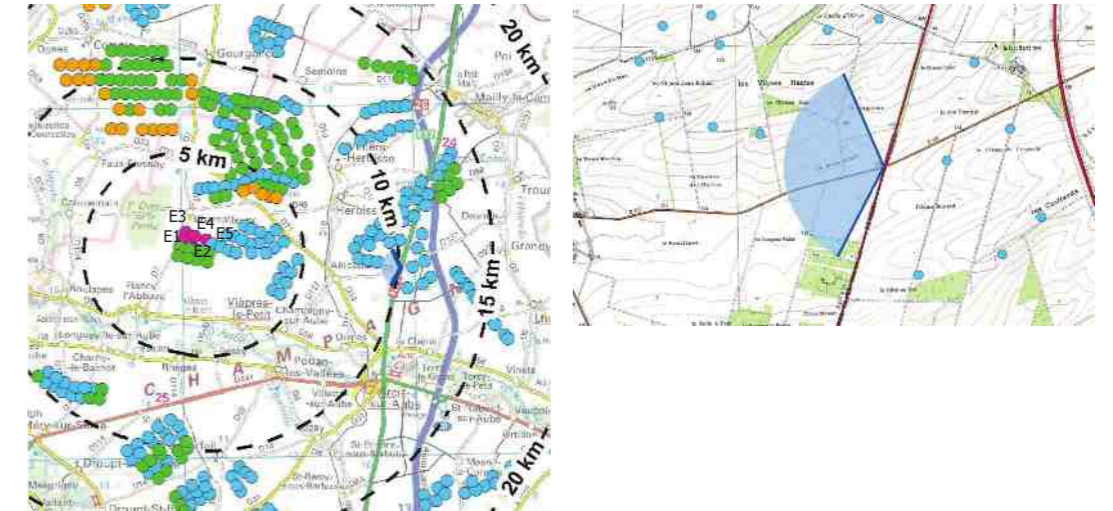
En se dirigeant vers Allibaudières, le champ visuel s'ouvre vers la vallée (qui se devine au cordon arboré sur l'horizon), entourée d'étendues agricoles la mettant en valeur, la vue étant également fortement marquée par la présence des éoliennes des Monts d'Arcis et des Renardières.

Le paysage présente une grande planéité, mais le passage de la vallée dynamise l'horizontalité ambiante, en créant des mouvements de terrain sur l'horizon. Même de faible amplitude, avec la distance d'éloignement, ces mouvements prennent de l'importance dans la portée du regard.

Le projet envisagé, situé à plus de 10 kilomètres, est difficilement visible, en grande partie masqué par la végétation et la topographie.

L'impact est nul, compte-tenu de la quasi absence de perception des éoliennes et de la faible emprise du projet sur l'horizon, sans impact notable sur la lisibilité paysagère.

X (Lambert 93) : 785286
 Y (Lambert 93) : 6832706
 Cap (°) : 271,95
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 10381m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 11612m (E1)
 Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)





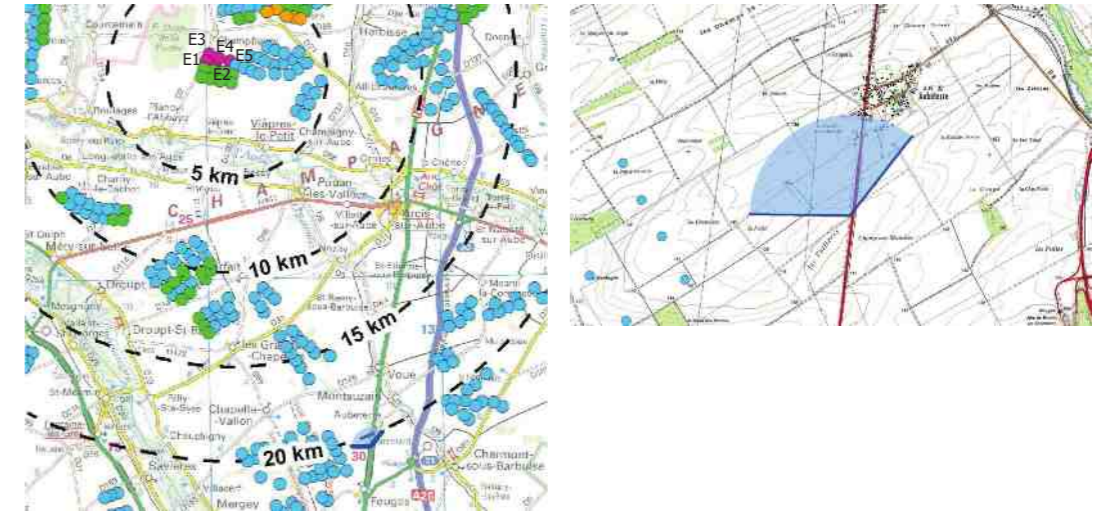


48 - RD977 au sud du village d'Aubeterre

Ce point de vue présente une autre vue éloignée depuis la RD977, sur un tronçon assez ouvert et surplombant dans le paysage de la plaine agricole. Le contexte éolien apparaît morcelé en différents ensembles éoliens distincts sur l'horizon, le cumul marquant un angle important dans le champ visuel. Les parcs s'échelonnent sur l'horizon, avec un fort cumul perceptible des éoliennes comprises entre les parcs des Renardières et du Mont de Bézard. Le projet envisagé est dilué dans le contexte éolien, sans impact notable. Seules des pales peuvent se percevoir, mais très difficilement parmi le cumul éolien lisible. Il n'ajoute pas de densité visible, sa perception étant très limitée.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 782476
 Y (Lambert 93) : 6813800
 Cap (°) : 334,5
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 21719m (E5)
 Éolienne la plus éloignée : 22464m (E3)
 Angle de vue (°) 127,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





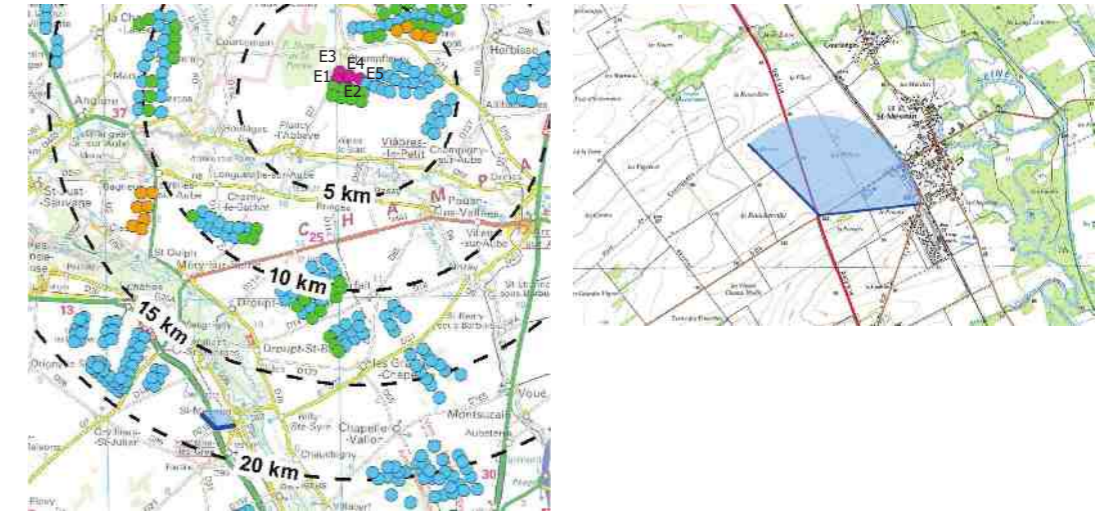
49 - RD619 à l'ouest du village de Saint-Mesmin

Ce point de vue permet de présenter les perceptions depuis le flanc ouest de la vallée de la Seine, en complément de la simulation n°39. Cette vallée dessine un couloir densément arboré sur les étendues cultivées environnantes, occupant l'intégralité de l'arrière-plan du champ visuel sur ce point de vue. Les parcs les plus proches (Ailes d'Argensol, entre Seine et Aube, Premierfait,...) se perçoivent au-dessus du cordon boisé.

En fond de vue se devinent les éoliennes implantées entre les parcs des Renardières et du Mont de Bézard, par le cumul qu'elles engendrent sur l'horizon. Cette perception reste toutefois contrée par la végétation de la vallée. Le projet envisagé est dilué dans le contexte éolien, sans impact notable. Seules des pales peuvent se percevoir, mais très difficilement parmi le cumul éolien lisible. Il n'ajoute pas de densité visible, sa perception étant très limitée.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 767355
 Y (Lambert 93) : 6815740
 Cap (°) : 19,2
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 19530m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 19981m (E5)
 Angle de vue (°) 128,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



situation du projet



50 - RN4 entre Connantray et Sommesous

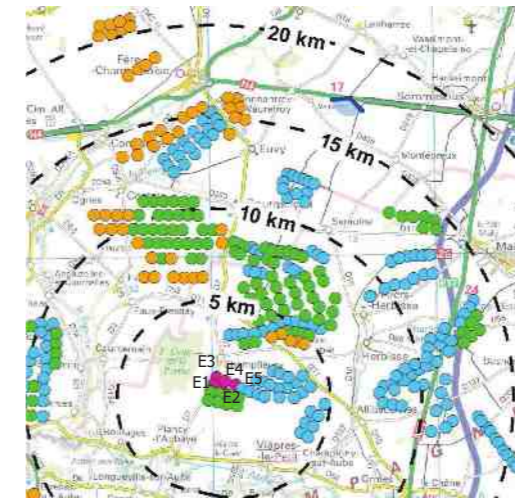
La RN4 fait partie des axes de circulation primaires du territoire, reliant les grands centres de vie. L'observateur se situe ici dans la portion reliant Fère-Champenoise et Sommesous. Les abords dégagés et homogènes de l'axe offrent une vue pleine et entière sur la plaine agricole.

Le regard porte loin, puisque les éoliennes du permis du Village de Richebourg pourront être visibles à terme, mais sa portée reste difficile au-delà de 10-15 kilomètres. Le moindre mouvement de terrain prend de l'importance dans la lecture paysagère, avec la distance d'éloignement.

Le projet envisagé, situé à plus de 15 kilomètres, n'est pas visible, complètement masqué sous la ligne d'horizon.

L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 781239
Y (Lambert 93) : 6849810
Cap (°) : 200,5
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 16810m (E5)
Éolienne la plus éloignée : 17317m (E1)
Angle de vue (°) 129



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

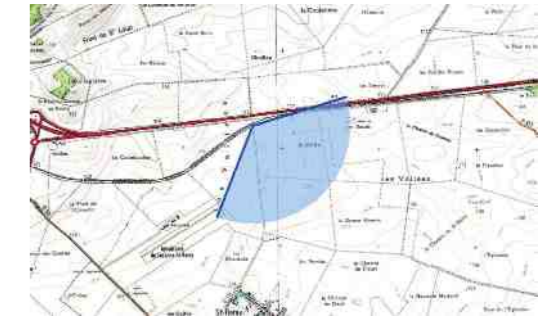
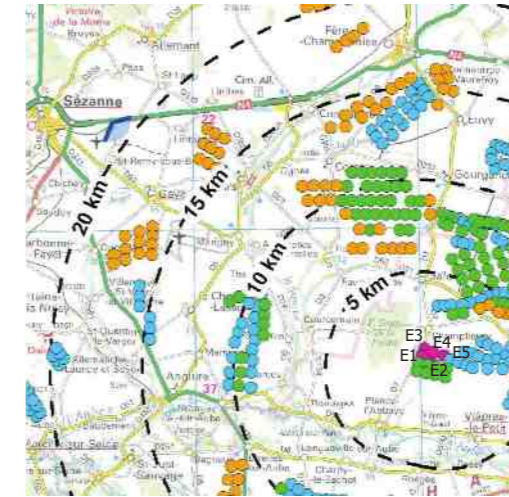




51 - RN4 en sortie est de Sézanne

La RN4 entre Sézanne et Fère-Champenoise est doublée d'une voie ferrée proche marquée d'un cordon arbustif limitant les vues vers la plaine agricole. Il faut donc se positionner à l'arrière de ce filtre végétal pour profiter d'une vue pleine et entière sur la plaine agricole, ce que présente cette simulation.
L'horizon est ouvert sur une large amplitude, seulement dynamisé par le passage du ruisseau des Auges sur la droite. Malgré cette apparente planéité, la vue porte difficilement au-delà de 10-15 kilomètres.
Le projet envisagé, situé à plus de 20 kilomètres, n'est pas visible, complètement masqué sous la ligne d'horizon.
L'impact est nul, compte-tenu de l'absence de perception du projet.

X (Lambert 93) : 756886
Y (Lambert 93) : 6846876
Cap (°) : 137
Date : 28/08/2017
Éolienne la plus proche : 21023m (E3)
Éolienne la plus éloignée : 22121m (E5)
Angle de vue (°) 128,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



parcs en exploitation Moulins des Champs
Plaine Dynamique et Hauts Moulins
permis accordés des Bouchats

parc en exploitation du Pays d'Anglure

PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



situation du projet des Puyats 2

projet en instruction de Grande Plaine

projet en instruction de Gaye-Queudes

PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





52 - RD39 entre Sézanne et Broyes

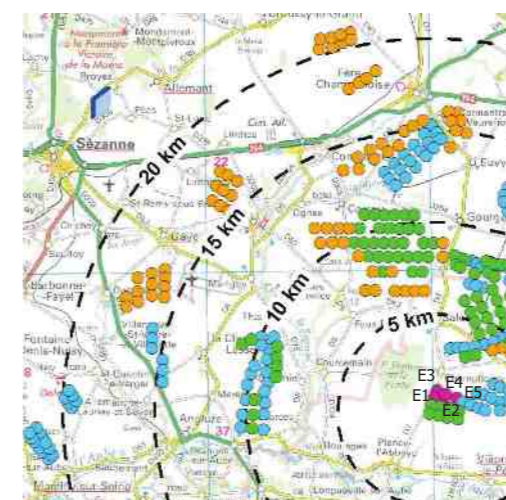
Dans le prolongement sud de la Côte des Blancs, le vignoble de la Côte de Sézanne s'étale au nord et au sud de la ville, sur le rebord de la Cuesta de l'Île de France ouvert à l'est sur la plaine crayeuse. De nombreux points de vue depuis la côte permettent d'apprécier une profondeur de champ visuel importante. La prise de vue montre un horizon brumeux, mais par temps très clair, le regard peut porter à plus de 30 kilomètres. Une route touristique offre une découverte privilégiée de ce paysage particulier.

On constate sur ce point de vue un développement récent à l'approche de la côte viticole, par la présence de nombreux projets en instruction.

Le projet envisagé est quant à lui situé à plus de 20 kilomètres du front de côte. Il est à peine perceptible, dilué parmi le contexte éolien assez dense marquant la plaine agricole. Son implantation réduite, tant en terme d'emprise que de nombre d'éoliennes, évite une densification du cumul et permet son insertion dans l'ensemble des éoliennes lisibles.

L'impact est nul, compte-tenu de la dilution du projet dans le contexte éolien et son implantation.

X (Lambert 93) : 755181
 Y (Lambert 93) : 6850501
 Cap (°) : 117,55
 Date : 28/08/2017
 Éolienne la plus proche : 24603m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 25673m (E5)
 Angle de vue (°) 127



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





53 - Depuis la RD7 en sortie sud de Champfleury

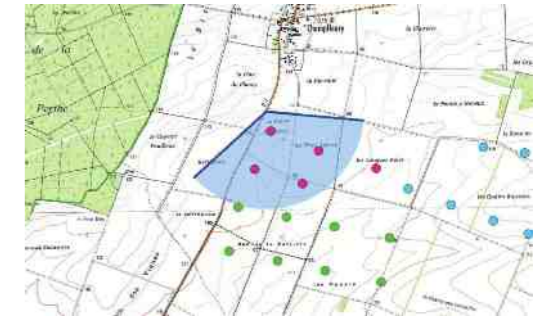
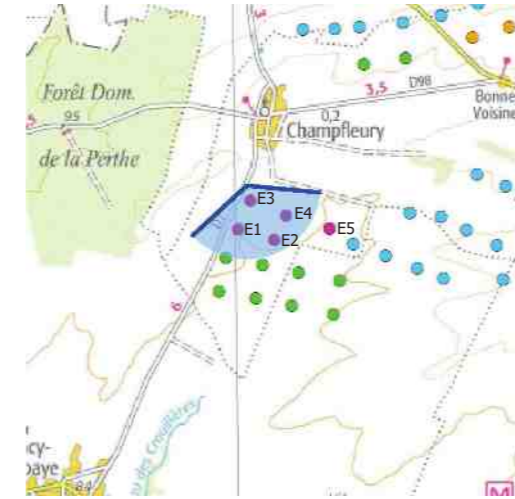
En sortie de Champfleury, le regard s'ouvre sur un horizon agricole ample occupé par les éoliennes. Le projet des Puyats 1 dessine un angle d'occupation défini sur l'horizon proche de la route.

Le projet envisagé s'inscrit à l'avant de ce projet, densifiant la présence éolienne dans le champ visuel. Cet impact a été pris en compte dès l'amont du projet et dans sa définition, afin de présenter une implantation cohérente entre les deux projets proches, tant en terme d'emprise, que de sens d'implantation et de gabarit d'éolienne. L'implantation présente ainsi un schéma régulier, avec un nombre restreint d'éoliennes, permettant une bonne lisibilité du projet. Malgré une densification du contexte, le projet crée un ensemble cohérent avec le projet des Puyats 1.

L'alignement d'arbres en bordure de la RD7 (sur un linéaire d'environ 2 kilomètres, dès la sortie de Champfleury) dessine un filtre visuel atténuant la présence éoliennes proches de l'axe. Une plantation de haie est également prévue, dans le cadre du projet des Puyats 1, perpendiculairement à l'alignement routier, afin de limiter un peu plus cette présence.

L'impact est modéré, par une densification du contexte éolien, mais en cohérence avec le projet proche.

X (Lambert 93) : 773887
 Y (Lambert 93) : 6834780
 Cap (°) : 161,35
 Date : 05/11/2018
 Éolienne la plus proche : 208m (E3)
 Éolienne la plus éloignée : 1268m (E5)
 Angle de vue (°) 132,1



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E5

E4

E2



E3

E1



54 - Depuis la RD7 au droit de la ferme de la Caroline

En sortie de Plancy-l'Abbaye, le cordon arboré du ruisseau des Crouillères et la ceinture végétale de la ferme de la Caroline restent des éléments marquants du champ visuel, atténuant la présence du projet sur l'horizon. Il faut franchir la ferme de la Caroline pour que le regard s'affranchisse de la présence végétale.

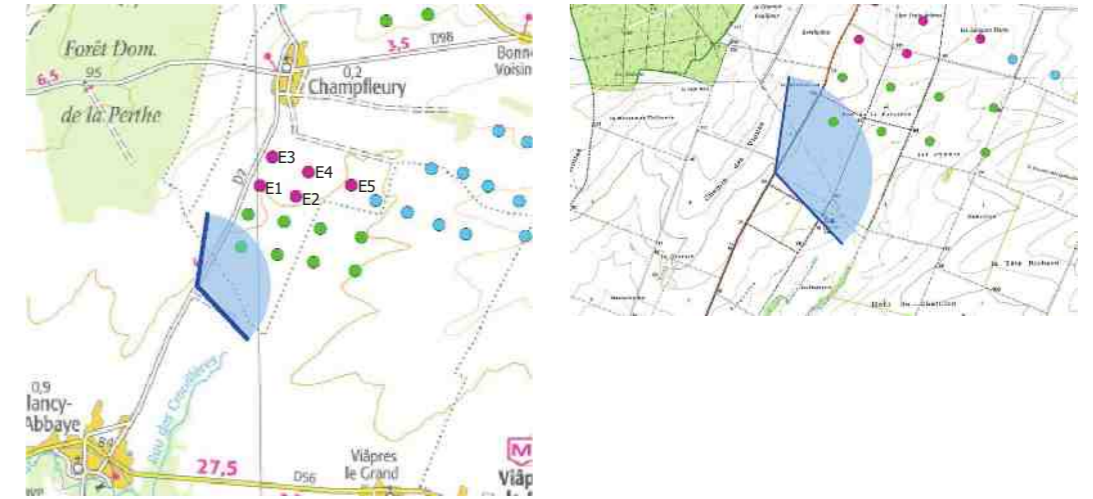
Les éoliennes des Puyats 1 marquent le premier plan visuel, dans un angle de perception condensé et en appui sur les parcs existants proches.

Le projet envisagé s'inscrit à l'arrière du projet des Puyats 1. Il densifie le contexte éolien, mais dans des proportions limitées. La régularité de l'implantation permet de créer un ensemble d'un seul tenant, limitant de ce fait les impacts supplémentaires.

L'impact est modéré, par une densification du contexte éolien, mais en cohérence avec le projet proche.

A noter qu'il est proposé la plantation de haies, entre la ferme de la Caroline et l'alignement d'arbres existant, dans le cadre du projet des Puyats 1, afin d'atténuer la présence des éoliennes.

X (Lambert 93) : 772911
 Y (Lambert 93) : 6832820
 Cap (°) : 72,55
 Date : 05/11/2018
 Éolienne la plus proche : 1614m (E1)
 Éolienne la plus éloignée : 2511m (E5)
 Angle de vue (°) 128,5



ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet des Puyats 2)



PROJET - *vue des éoliennes à «taille réelle» en double-page suivante*

SITUATION FILAIRE DES EOLIENNES PROJETEES (en violet)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E3

E1

E4

E2

E5



